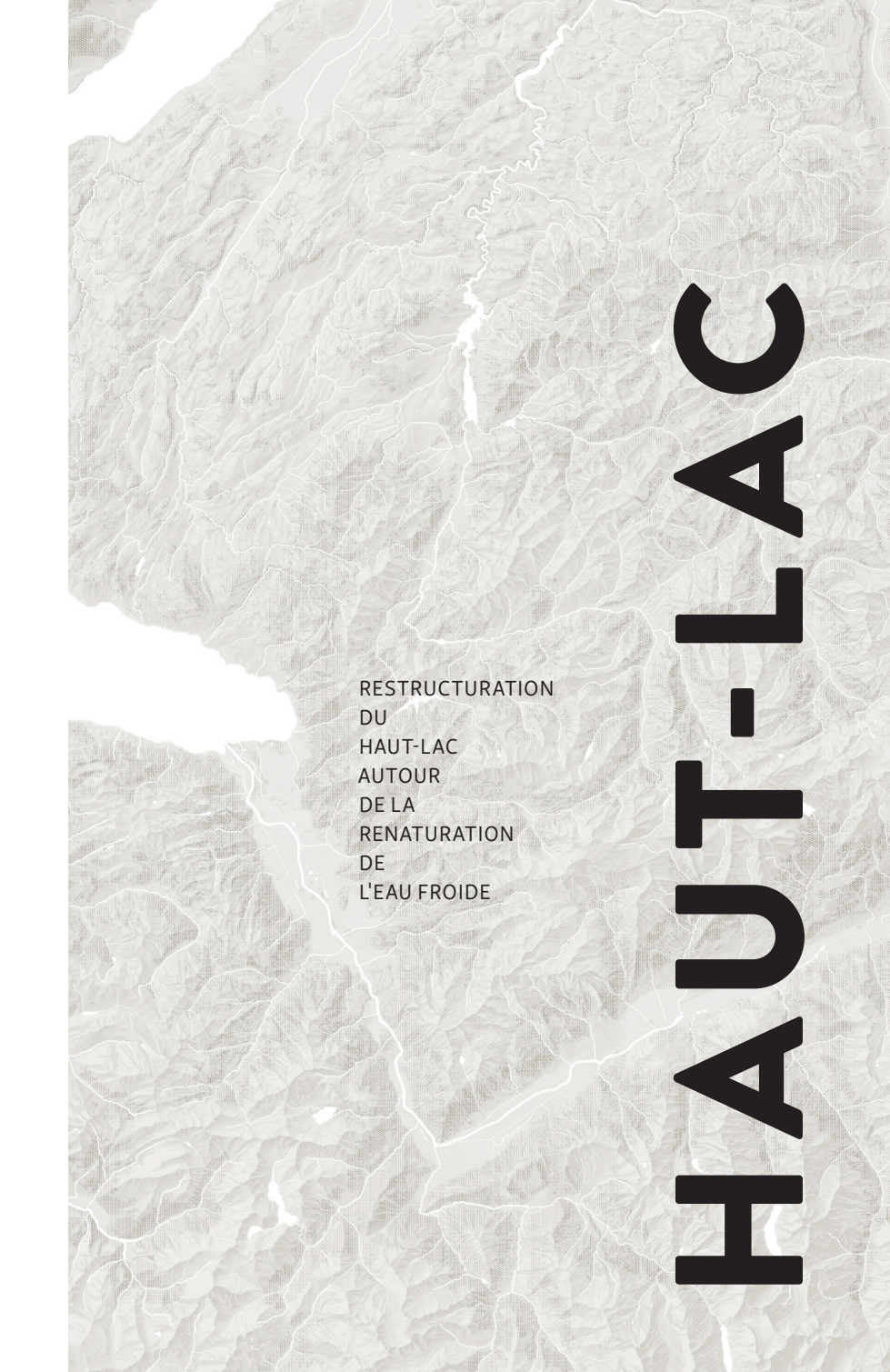


A detailed topographic map of a mountainous region, likely in the Alps. The map shows a complex network of ridges and valleys, with a prominent river flowing through the center. A large lake is situated in the upper right portion of the map. The terrain is rendered in shades of gray, with white lines indicating the river and lake boundaries.

RESTRUCTURATION
DU
HAUT-LAC
AUTOUR
DE LA
RENATURATION
DE
L'EAU FROIDE

HAUT-LAC

RESTRUCTURATION
DU
HAUT-LAC
AUTOUR
DE LA
RENATURATION
DE
L'EAU FROIDE

HAUT-LAC

Projet de master (PDM)

Julien Audemars

Directrice pédagogique: Paola Viganò

Professeur: Vincent Kaufmann

Maître EPFL: Barbara Tirone

École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) | Faculté de l'environnement naturel,
architectural et construit (ENAC) | Section d'architecture (SAR)

Lausanne, juillet 2020

*Mes remerciements vont à toutes les personnes qui ont
contribué à l'élaboration de ce travail.*

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	6		
PREMIÈRE PARTIE • RECHERCHE ET POSITION	9	DEUXIÈME PARTIE • UN PROJET AUTOUR DE L'EAU FROIDE	29
VERS UNE CONCILIATION ENTRE LA NATURE ET LES ACTIVITÉS HUMAINES	10	PRINCIPES DU PROJET	30
Amorce de projet		L'Eau Froide, une opportunité pour le Haut-Lac	
Des conditions particulières, mais similaires, dans la métropole lémanique		Une colonne vertébrale dans la plaine	
Un maillage fin dans l'agglomération Rivelac		Continuité de la mobilité douce	
ICONOGRAPHIE HISTORIQUE ET POÉTIQUE	18	PROJET	42
Un paysage inspiré des peintures des 19 ^e et 20 ^e siècles		Ici se déroulent les principaux enjeux	
		Secteur de la Gare (Villeneuve):	
		densification et restructuration des espaces urbains et de mobilité	
		Secteur <i>Le Pré au Comte</i> (Villeneuve):	
		nœud de connexion entre des activités humaines hétérogènes	
		et des écosystèmes naturels	
		Secteur <i>La Tronchenaz</i> (Villeneuve):	
		renaturation de cours d'eau et construction d'un éco-quartier	
		Secteur <i>La Croisée</i> (Noville):	
		propagation de la nature à travers les quartiers	
		Secteur <i>Praz-Riond</i> (Rennaz): un grand parc public	

RÉSUMÉ

Le Haut-Lac, dans le canton de Vaud, se situe en bordure du delta du Rhône, entre une plaine agricole fertile et le mont escarpé d'Arvel, qui culmine à près de 1800 mètres d'altitude. La rivière de l'Eau Froide prend naissance dans ce massif pour venir se jeter dans le Léman. Dans la basse plaine, son cours a été modifié, parfois malmené, au fil du temps. De grandes infrastructures territoriales d'époques différentes ont par ailleurs provoqué des ruptures de cette continuité biologique. Le territoire qui l'accueille est fragmenté par le zonage et les limites communales, deux paramètres qui façonnent son développement.

Le projet de restructuration du Haut-Lac propose une série d'interventions de recyclage des sols, des infrastructures et du bâti autour de la renaturation de l'Eau Froide. Cette figure naturelle, qui nourrit en éléments biologiques les tissus urbains avoisinants, se transforme en colonne vertébrale pour toute la région. Avec de hauts peupliers qui indiquent la présence de l'eau, l'Eau Froide devient une composante importante du paysage du delta du Rhône. Si chaque secteur traité a des caractéristiques et offre des opportunités différentes, ce qui produit une mixité sur l'ensemble du territoire, ils ont tous en commun une reconnexion à cet élément central grâce au projet. Finalement, ce dernier active un réseau de mobilité douce, généré en grande partie sur les voiries existantes, qui rend l'accès possible à toute partie du Haut-Lac en quelques minutes de vélo.

PREMIÈRE PARTIE
RECHERCHE ET POSITION

VERS UNE CONCILIATION ENTRE LA NATURE ET LES ACTIVITÉS HUMAINES

Amorce de projet

L'énoncé théorique de master, qui a précédé ce projet, est une analyse de l'agglomération Rivelac comme entité de la métropole alpino-lémanique avec au centre du travail, la cartographie comme outil de recherche. Ce travail de recherche, traitement de données et de dessin a permis d'élaborer une série de portraits cartographiques de la métropole et de l'agglomération Rivelac qui ont été rassemblés dans un atlas.

Différents axes ont été traités: la gouvernance et les aspirations politiques de la population, les figures territoriales construites par l'homme ou dessinées par la nature, par exemple les zones de danger naturel, et les usages, qui situent la population et ses flux à travers le territoire.

Finalement, différents scénarios ont été élaborés pour le futur de l'agglomération Rivelac suivant trois thématiques particulières: poursuivre dans la voie actuelle, soit regarder le futur en continuité de la dynamique qui s'opère actuellement avec l'utilisation peu raisonnée des terrains encore disponibles; une économie écotouristique qui s'appuierait sur le passé touristique important des 19^e et 20^e siècles dans la région; redonner de la place à la nature, un scénario qui tirerait profit du potentiel de cette région pour la biodiversité de la métropole: une région qui a une réserve naturelle d'importance mondiale, Les Grangettes, et dont une partie du territoire fait partie d'un parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, et dont l'urbanisation reste encore relativement contenue sur le Haut-Lac et La Veveyse.

Le projet de master reprend plutôt ce dernier scénario en se penchant plus particulièrement sur un cours d'eau de l'agglomération, l'Eau Froide. Cette rivière à l'avantage, contrairement à d'autres de l'agglomération, à Vevey, Clarens ou encore Montreux, de se terminer non pas dans un centre urbain, mais dans un secteur dont on pourrait envisager une décanalisation, voire la recréation d'un véritable delta naturel, sans

pour autant détruire des ensembles bâtis qui soulèveraient une multitude de questions telles que l'expropriation, les dédommagements, les intérêts patrimoniaux, etc. C'est donc un projet ou une idée qui potentiellement pourrait être démarré à court ou moyen terme.

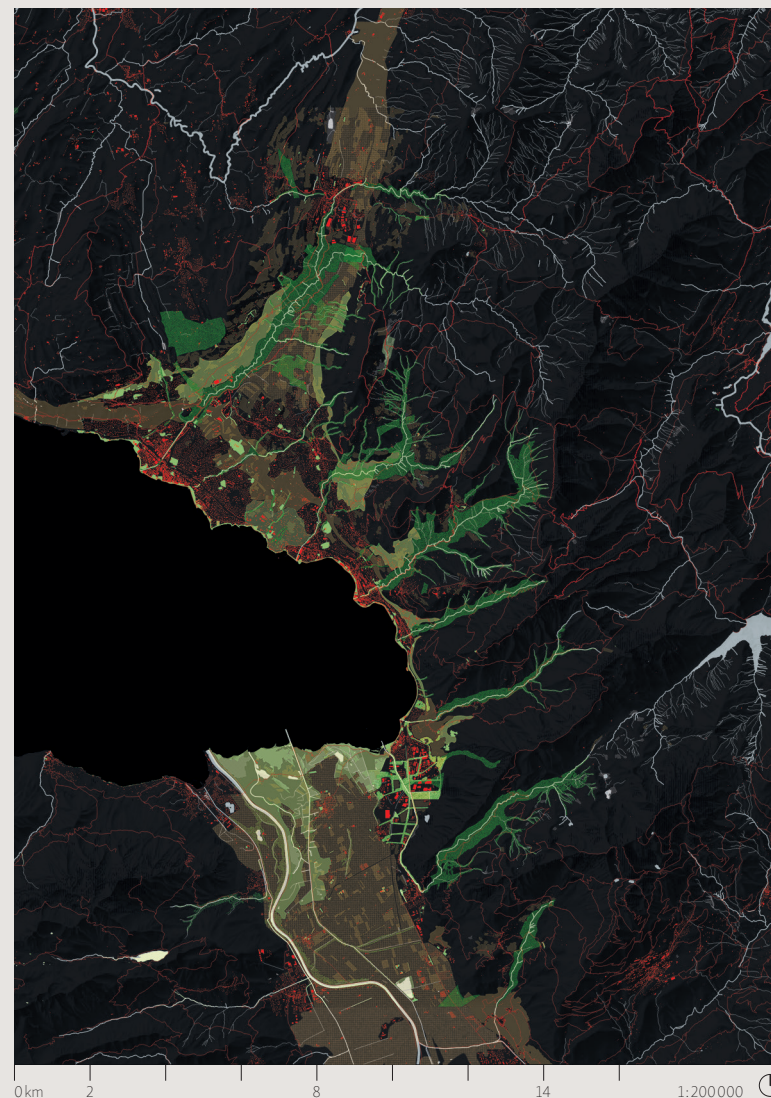
Des conditions particulières, mais similaires, dans la métropole lémanique

Les cours d'eau qui se jettent dans le Léman sont des éléments essentiels de continuité biologique, mais aussi des cheminements perpendiculaires aux rives du lac pour la population. Ils permettent à cette dernière de trouver des endroits de détente et de balade rafraichissants lors des étés de plus en plus chaud.

Si ces cours d'eau ont des caractéristiques différentes suivant leur situation dans l'Arc lémanique, qu'ils prennent source dans le massif jurassien, sur le Plateau ou encore dans le massif alpin, ils ont en commun les mêmes infrastructures territoriales qui provoquent des ruptures de leur continuité.

La carte des cours d'eau dans l'Arc lémanique (figure|2|) montre la densité de ce réseau hydrographique en relation avec le relief du terrain. Les surfaces forestières qui entourent les cours d'eau du bassin versant du Léman sont mise en évidence.

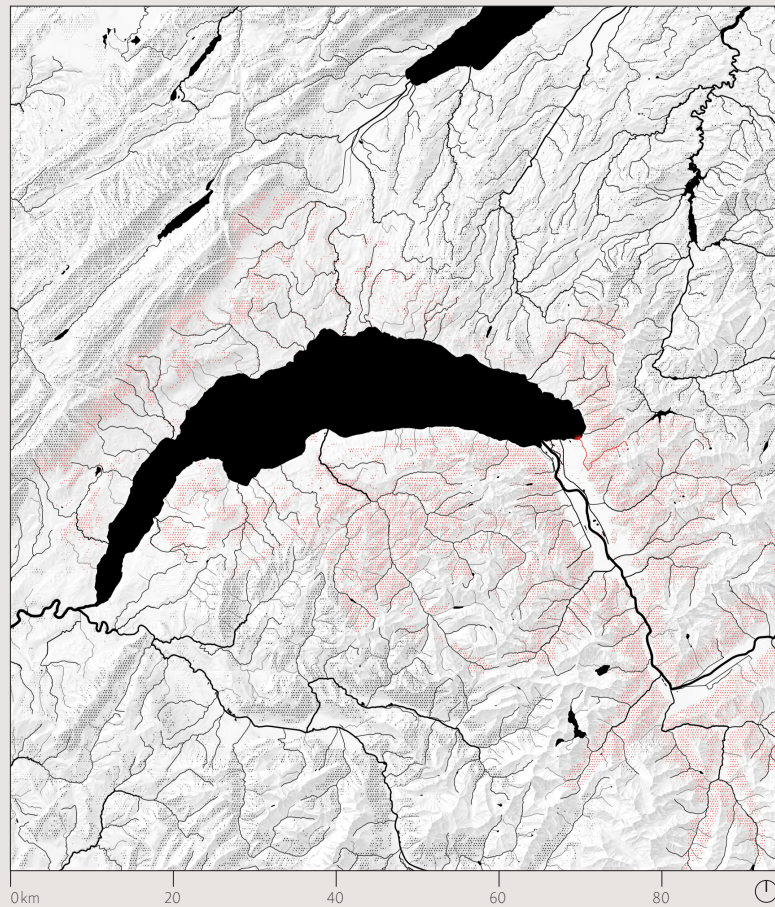
La carte des infrastructures métropolitaines (figure|3|) met en évidence la continuité horizontale de ces éléments – autoroutes, routes cantonales et lignes ferroviaires – particulièrement présent sur le côté suisse du lac Léman et qui coupe les cours d'eau. Le tissu bâti est un autre élément de rupture des continuités naturelles et qui s'opèrent généralement à l'endroit où les cours d'eau atteignent le lac et suppriment ainsi les deltas naturels.



|1| Scénario de l'énoncé théorique de master:
un système radical qui redonne de la place à la nature.

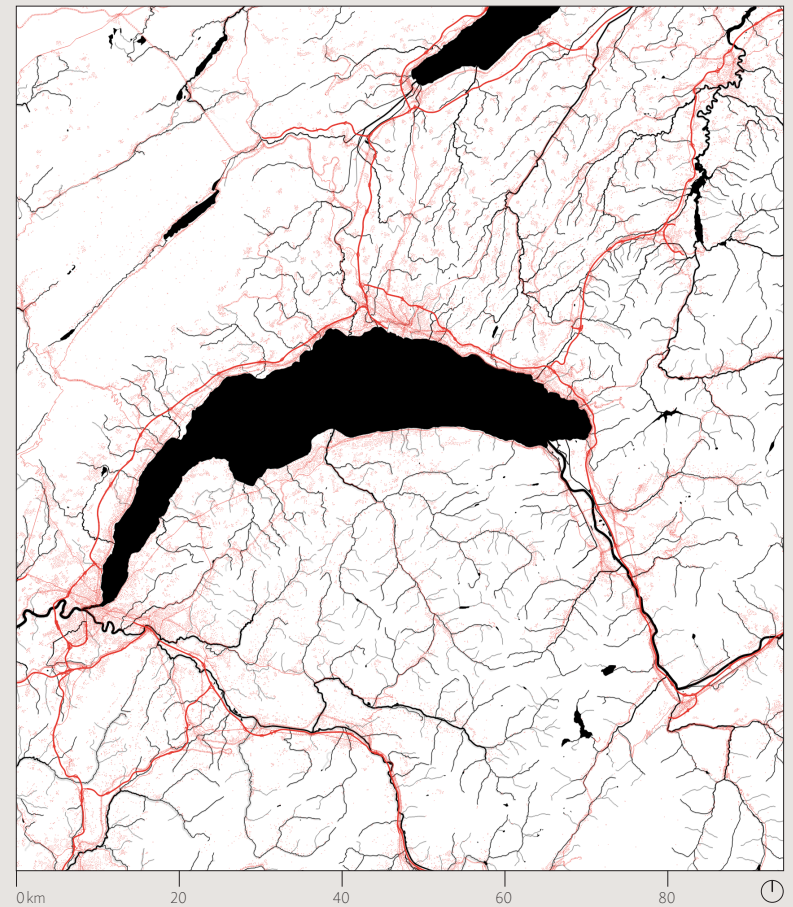
C

14



[2] Carte des cours d'eau dans l'Arc lémanique.

15



[3] Carte des infrastructures métropolitaines.

Un maillage fin dans l'agglomération Rivelac

La carte ci-contre montre un potentiel de développements des espaces verts de l'agglomération pouvant accueillir des activités de loisirs et de détente, mais aussi une grande biodiversité. Dans ces lieux, il est nécessaire que s'opère une conciliation entre les activités humaines et son environnement naturel. Si les différentes textures indiquent des conditions différentes – parcs urbains, rives du lac, agriculture, milieux humides, forêts, vignobles, etc. – l'intensité de la couleur exprime l'intensité d'usage pas les populations humaines et sauvages.

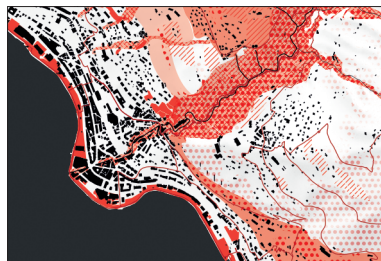
Le Haut-Lac se démarque dans l'agglomération par son potentiel de renaturation. Contrairement à Vevey et Montreux, où une connexion complète entre la montagne et le lac serait très compliquée au vu de la densité des constructions, les cours d'eau de l'Eau Froide et du Pissot offrent encore un grand potentiel de renaturation des terrains adjacents.

[4] Embouchure de la Veveyse, à Vevey.

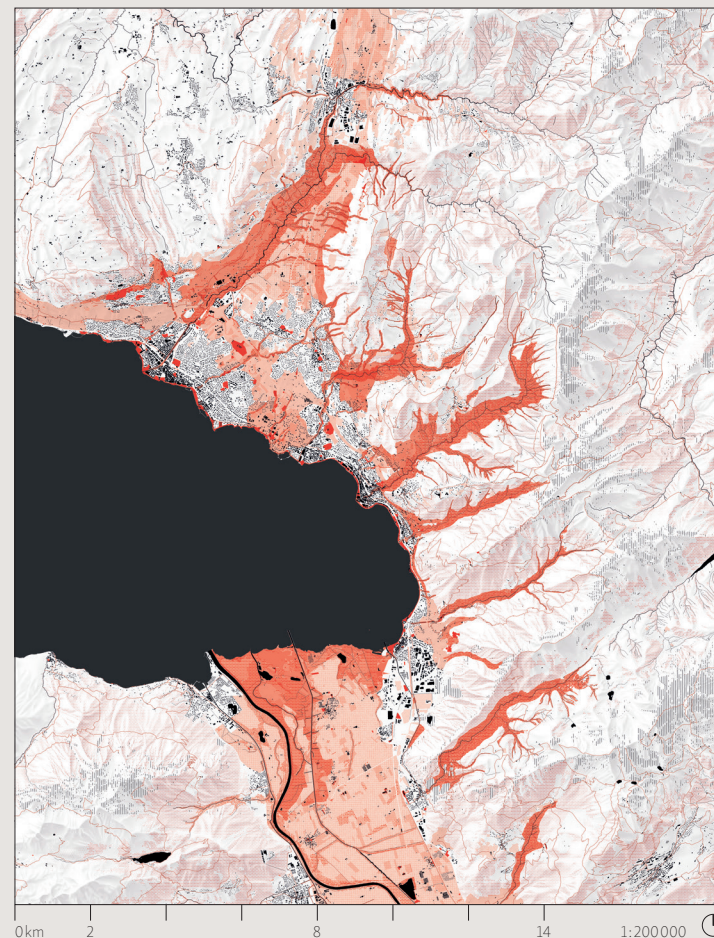
1:50 000



[5] Embouchure de la Baye de Montreux, à Montreux.



[6] Embouchure de l'Eau Froide, à Villeneuve.



[7] Un maillage végétal fin dans l'agglomération Rivelac.

Un paysage inspiré des peintures des 19^e et 20^e siècles

Le Léman et les Alpes ont toujours été des sujets d'inspiration privilégiés pour les peintres. La région du bout du lac a particulièrement été appréciée car elle réunit la vaste plaine du delta du Rhône, le Léman et les différents sommets qui composent les Alpes sur différents plans, proches ou reculés. Cet univers, plutôt romantique, remonte à la fin du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle, période de l'essor du tourisme, notamment anglais, dans la région.

Ces œuvres sont inspirantes pour le projet à plusieurs niveaux. Elles montrent d'une part le travail de l'homme pour rendre disponibles des terres qui n'étaient alors qu'un vaste marécage du delta du Rhône, d'autre part, des éléments caractéristiques et fondateurs du paysage de cette région: des terres plates, la présence de l'eau, de hauts arbres qui font office de verticales, ainsi que d'imposantes montagnes en arrière-plan.

L'aquarelle de Guy Ourelieux, datant de 1920, (figure |10|) représente l'actuelle route cantonale avant l'entrée dans le bourg de Villeneuve, à la hauteur du lieu-dit *La Mouniaz*. La route est représentée légèrement surélevée par rapport aux champs, signifiant ainsi la volonté de se tenir au sec, tandis que sur le bas-côté, un fossé a pour utilité de drainer le surplus d'eau. Le terrain est plat, les arbres et l'église font office de verticales dans la composition tandis que s'imposent en arrière-plan les Préalpes. Le lac se laisse deviner, sur la gauche, derrière une rangée d'arbres.

Cette aquarelle pourrait bien être inspirée d'une lithographie de Langlumé (figure |11|) datant d'un siècle auparavant. On y retrouve exactement les mêmes éléments à la différence près que le terrain est un peu plus vallonné, la végétation plus présente et plus sauvage, les montagnes plus menaçantes.

Ces différences entre les deux œuvres s'expliquent par le travail d'appropriation des terres par l'homme durant ce laps de temps, notam-

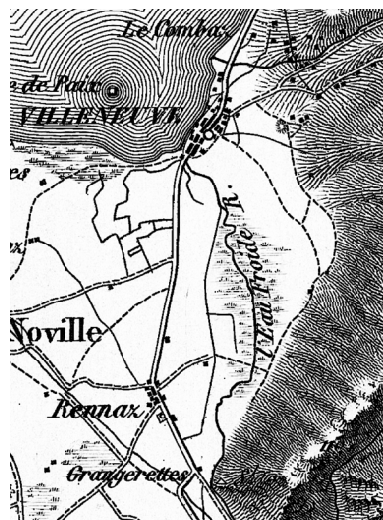
ment grâce au drainage de la plaine marécageuse comme on peut le voir sur les cartes topographiques de ces deux époques (figures |8| et |9|).

Avec les huiles d'Alfred Chavannes (1836-1894), on se tourne cette fois en direction du sud avec en arrière-plan les Dents du Midi dont la blancheur se détache des deux pans de montagnes qui tiennent la vallée du Rhône. Les éléments cités précédemment sont à nouveau présents – la présence de l'eau, la planéité du territoire, les peupliers comme éléments verticaux, que ce soit autour de l'Eau Froide (figure |13|) ou du Grand Canal (figure |14|).

D'autres toiles, qui se situent entre le Rhône et Villeneuve, aux *Granges*, montrent un paysage plus naturel avec une végétation plus dense et moins marquée par l'empreinte de l'homme. On y retrouve cependant toujours les Alpes en arrière-plan, l'eau et les peupliers (figure |15|, |16| et |17|).



|10| Route cantonale au lieu dit La Mouniaz, aquarelle de Guy Ourelieux, 1920.
[Source : République de la Calabre, Villeneuve, promenade dans son hisotire, 1991]



|8| L'Eau Froide et la plaine marécageuse en 1844.
[Source : swisstopo]



|9| L'Eau Froide et la plaine drainée en 1920.
[Source : swisstopo]



|11| Entrée sud de Villeneuve, lithographie de Langlumé, 1820.
[Source : République de la Calabre, Villeneuve, promenade dans son hisotire, 1991]



[12] Bords de l'Eau Froide, huile sur toile d'Alfred Chavannes, vers 1880.

[Source: République de la Calabre, Villeneuve, promenade dans son hisotire, 1991]



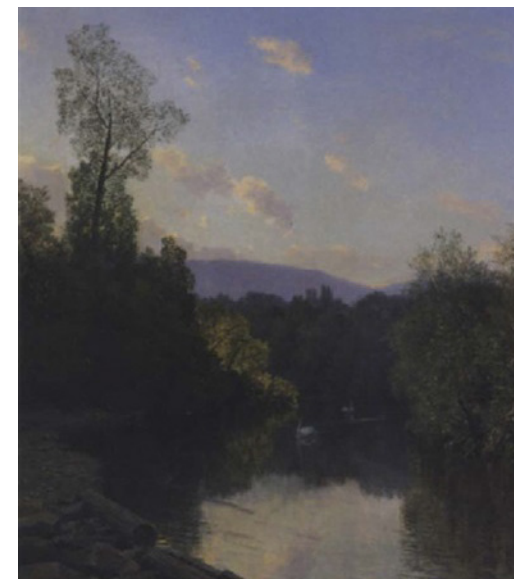
[13] Plaine du Rhône et Grand Canal, huile sur toile d'Alfred Chavannes, 1879.
[Source: Lausanne, Fondation de l'Hermitage, dépôt d'une collection privée. Éric Frigière, Saint-Légier]

C



[14] Plaine du Rhône, les Grangettes, huile sur toile d'Alfred Chavannes, 1887.
[Source: fr.artprice.com]

26



[15] Le vieux Rhône à Villeneuve, huile sur toile d'Alfred Chavannes, s.d.
[Source: artnet.fr]



[16] Canal du Rhône, les Grangettes, huile sur toile d'Alfred Chavannes, 1885.
[Source: fr.artprice.com]

27

DEUXIÈME PARTIE

UN PROJET AUTOUR DE L'EAU FROIDE

PRINCIPES DU PROJET

L'Eau Froide, une opportunité pour le Haut-Lac

Le Haut-Lac est la partie sud de l'agglomération Rivelac, dans le canton de Vaud, entre le Chablais et la Riviera, en bordure du delta du Rhône à l'endroit où il se jette dans le Léman (figure |17|).

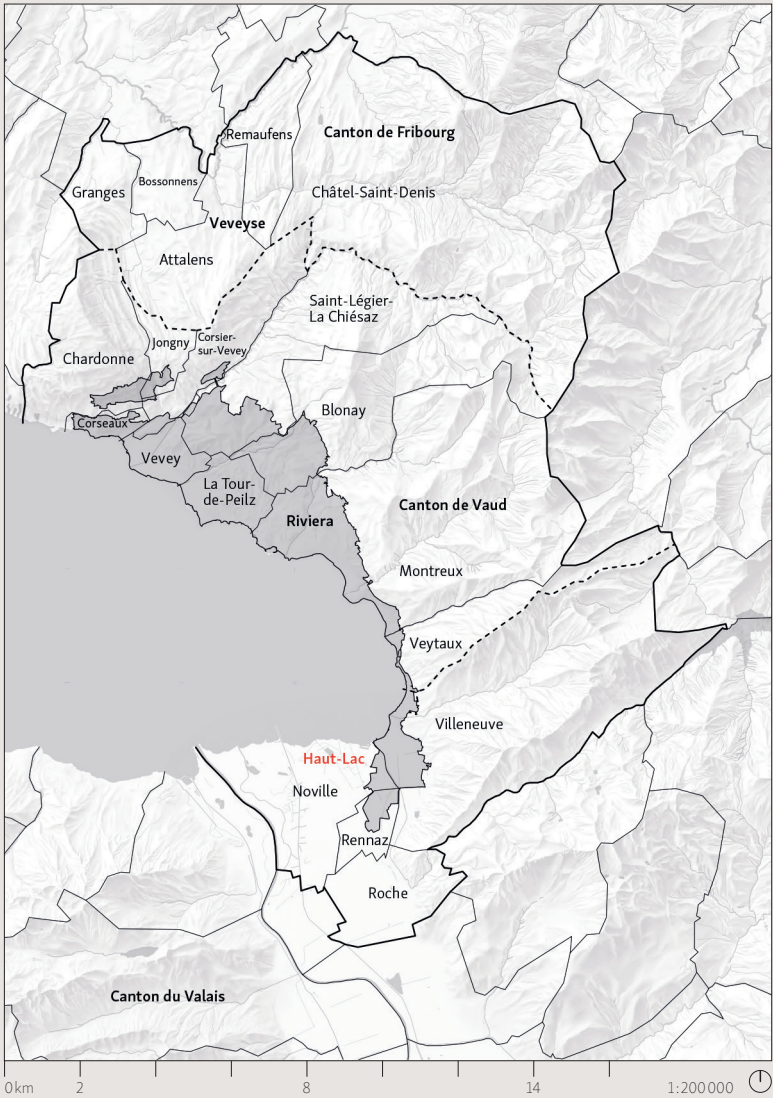
L'Eau Froide est un torrent de montagne qui prend sa source dans les Préalpes et qui rejoint la plaine à la hauteur du petit village de Roche. Depuis là, cette rivière, passablement canalisée, rejoint le Léman en traversant le Haut-Lac (figure |18|).

Le projet fait donc l'objet en premier lieu d'une renaturation du cours d'eau de l'Eau Froide et de ses affluents. Cette rivière possède deux segments principaux de nature différente. Le premier, depuis sa source au lac Rond (1498 m), un petit lac au nord des Tours d'Aï et de Mayen, jusqu'à la plaine, à Roche, prend la forme d'une rivière, voire parfois d'un torrent de montagne, qui est resté dans son état naturel. Sur ce tronçon, la rivière fait aussi office de limite communale entre Villeneuve et Corbeyrier. Le second, depuis Roche, où il traverse le village puis la basse plaine du Rhône jusqu'au Léman. Sur ce second segment, le cours d'eau prend différentes formes, mais son état naturel d'alors à travers la plaine marécageuse n'existe plus dès le 19^e siècle. A Roche, il est entouré de hauts remparts, des travaux qui ont été entrepris suite à l'inondation de 2007 et qui sont aujourd'hui en train de se terminer. Le segment qui suit, au lieu-dit Jaquetan, le cours d'eau à récemment fait l'objet d'une certaine renaturation, avec une zone marécageuse d'environ 500 mètres. La rivière est ensuite canalisée, à travers les champs, puis passe sous la voie de chemin de fer du Simplon et sous le Viaduc de la Plaine du Rhône. A cet endroit, il redevient limite communale, cette fois entre Villeneuve et Noville, canalisé jusqu'à son embouchure dans le Léman.

La figure |19| montre l'état des segments qui compose le cours d'eau tandis que la figure |20| montre l'importance de ce cours d'eau dans la

C

32



[17] Situation du Haut-Lac dans l'agglomération Rivelac.

- Périmètre compact d'agglomération.
- Limite communale.
- Limite d'agglomération selon l'OFS.
- Limite d'agglomération à l'horizon 2025.

[Sources des données: swisstopo, OFS. Fond de carte: swisstopo, MNT25, swissTLM^{3D}, 2019]

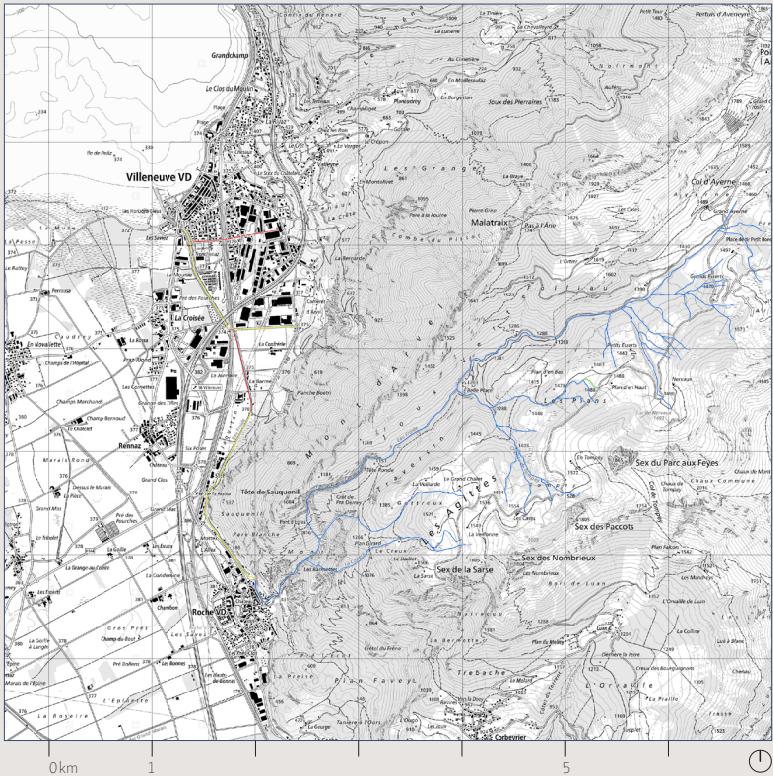
33



[18] Situation de la rivière l'Eau Froide.

[Fond de carte: swisstopo, MNT25, swissTLM^{3D}, 2019]

C

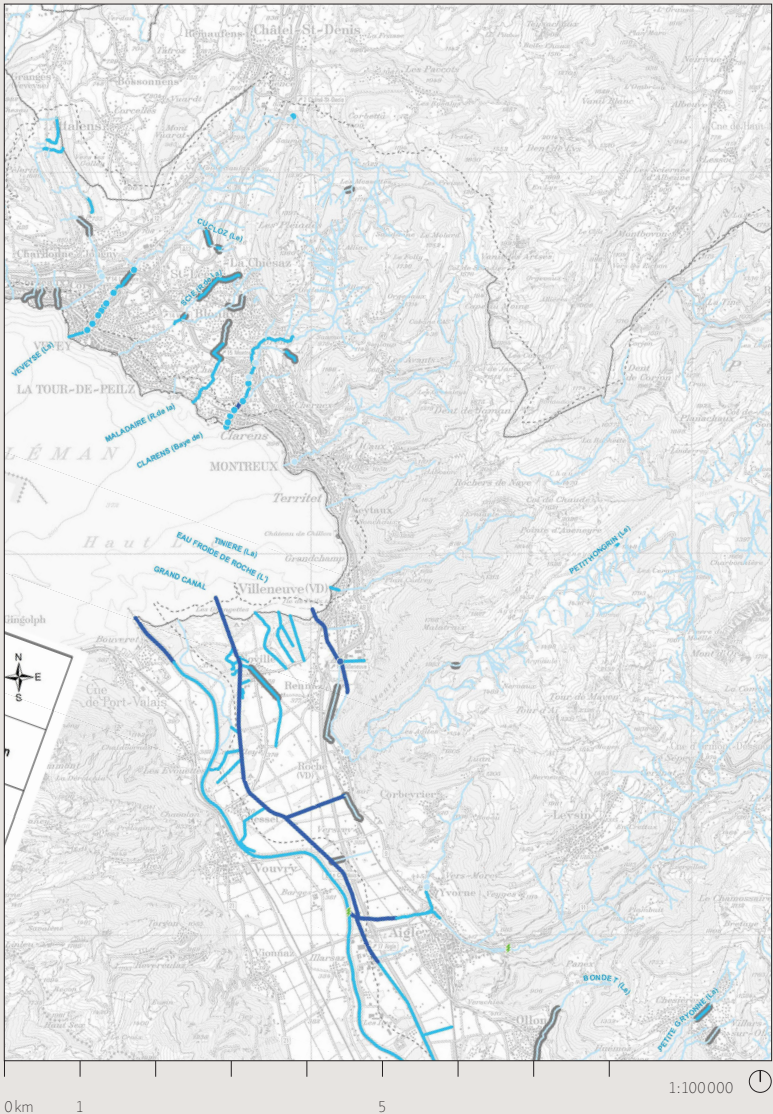


[19] Nature des tronçons de l'Eau Froide et de ses affluents.

- Naturel ou presque naturel.
- Fortement modifié.
- Peu naturel, artificiel ou mis sous terre.

34

[Source: écomorphologie des tronçons de cours d'eau, swisstopo, OFEV.]



[20] Priorité de revitalisation des tronçons de cours d'eau d'après la planification stratégique de l'Etat de Vaud (2014).

- Priorité 1: le canton joue un rôle proactif et soutient fortement les efforts de renaturation.
- Priorité 2: selon les opportunités, le canton apporte un soutien financier équivalent à la priorité 1.
- Priorité 3: un soutien financier du canton est possible.

[Source: Etat de Vaud, Planification stratégique de la revitalisation des cours d'eau, 2014.]

35

planification stratégique de revitalisation des cours d'eau de l'Etat de Vaud. L'Eau Froide est en priorité 1, c'est-à-dire une situation où «le canton joue un rôle proactif et soutient fortement les efforts de renaturation».

Une colonne vertébrale dans la plaine

Pour le projet, la renaturation du cours d'eau de l'Eau Froide fait office de déclencheur du processus de restructuration du Haut-Lac. La rivière devient une colonne vertébrale d'un système à la fois simple et complexe (figure |21|). L'analogie avec la colonne vertébrale est utilisée pour signifier d'une part une structure porteuse, centrale et vitale d'un système, mais aussi pour ses «côtes», qui s'articulent perpendiculairement au cours d'eau principal. Ces bras transversaux sont variés, naturels ou artificiels; des affluents, des noues, des continuités végétales ou encore des ouvertures à travers les infrastructures.

Avec l'intégration des affluents au cours principal, l'effet de propagation de la nature et de la biodiversité dans les terrains avoisinants conduit à une véritable jonction de la montagne avec le lac à travers la plaine. Ces éléments permettent donc le passage de la faune, des insectes ou encore des oiseaux à travers le milieu bâti dans une recherche de conciliation et de partage entre ces deux milieux.

La remise en forme d'un large delta naturel pour l'Eau Froide sur le Léman marque radicalement un côté naturel, celui de la réserve naturelle des Grangettes, et un côté construit, celui du port, du camping, de la plage et de la ville.

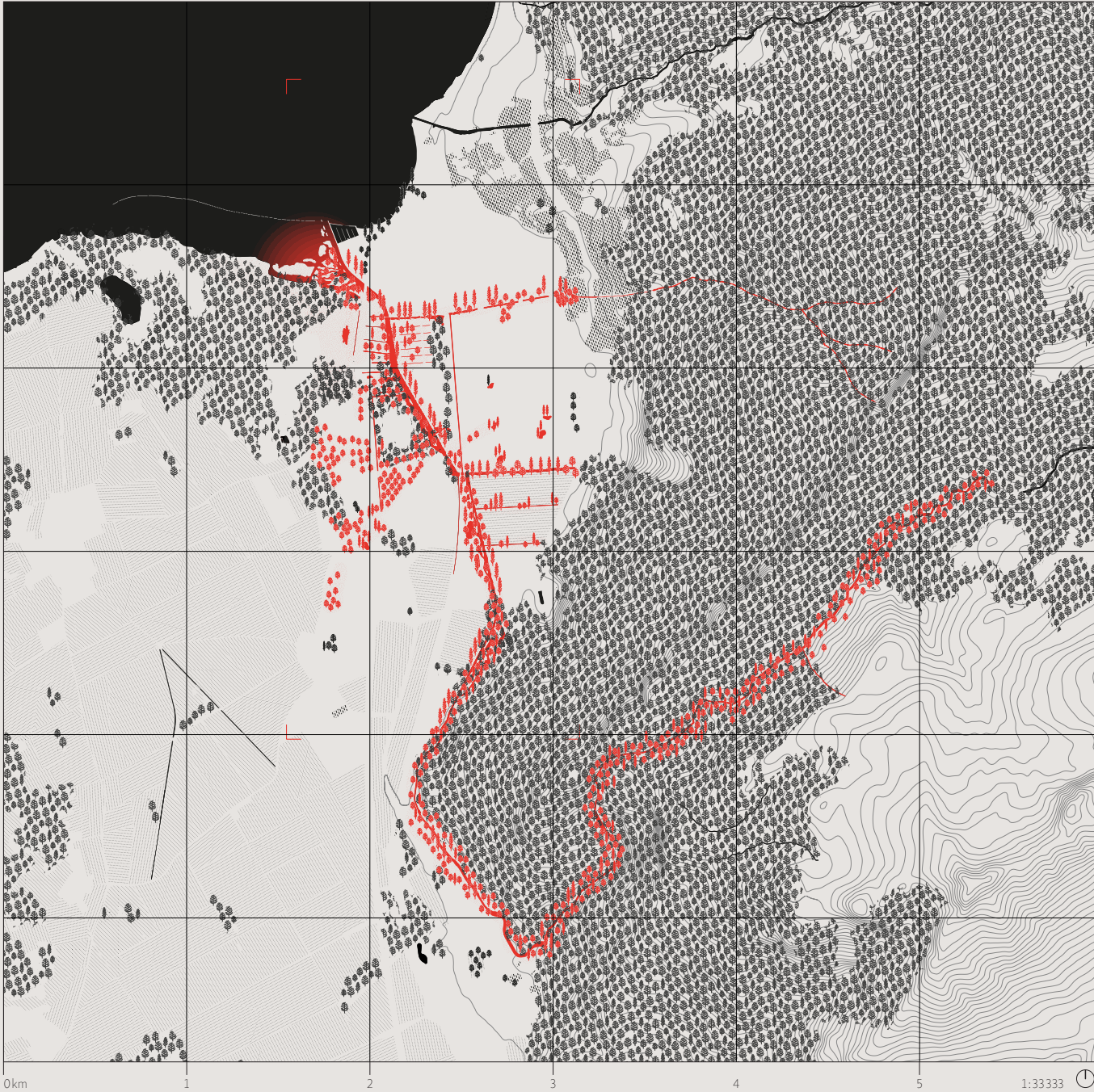
Continuité de la mobilité douce

Toutes ces portions du territoire du Haut-Lac sont connectées les unes aux autres grâce à l'activation d'un réseau de mobilité douce, généré en grande partie sur les voiries existantes. Ces généreuses voies cyclables et piétonnes s'étendent dans la basse plaine du Rhône et connectent les villages alentours; Noville à l'ouest, Rennaz et Roche au sud, mais aussi le vaste réseau de cheminements piéton à l'échelle de la Suisse.

- 36 Autour de cet élément principal, différents espaces publics s'organisent au gré des circonstances et des opportunités. Certains sont existants, restructurés, d'autres s'établissent en recyclant des surfaces de parking, en fonction des activités alentours. Par exemple, dans le secteur de la gare, l'automobile est mise un peu en retrait au profit d'une grande place minérale arborée qui s'étend de la gare jusqu'au lac. Au lieu-dit Le Grammont, les grandes surfaces commerciales sont en déclin, elles sont progressivement démontées pour laisser la place à de l'artisanat et une petite industrie qui cherche à se relocaliser. Certains des bâtiments sont convertis ; l'un d'entre eux accueille des équipements sportifs, la structure de deux autres est réutilisée comme couvert pour des activités participatives ainsi que pour le travail artisanal des gens du voyages dont l'aire d'accueil a été transformée d'une surface enrobée à un parc ombragé avec les commodités nécessaires.

C

38

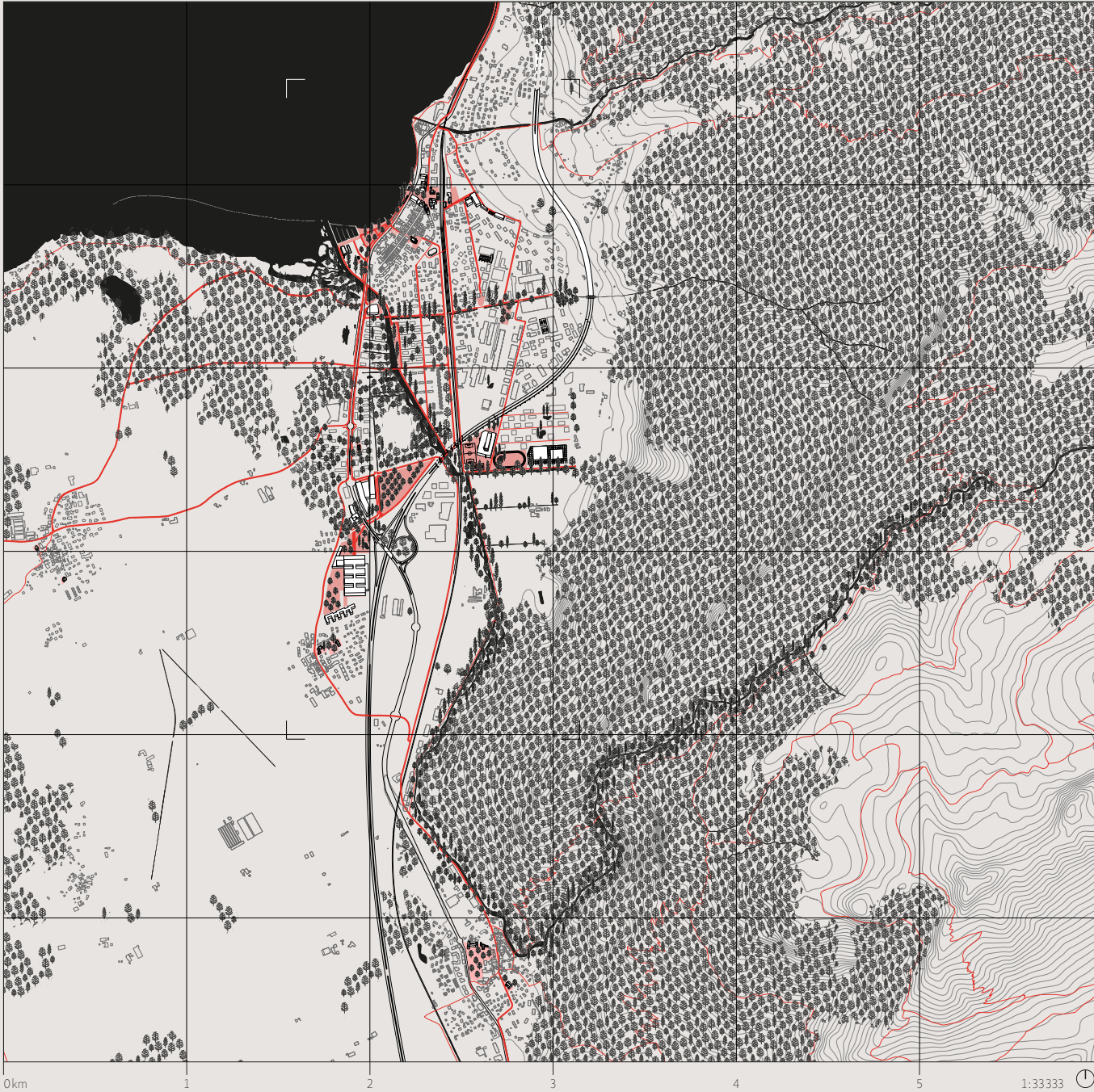


|21| Une colonne vertébrale pour le Haut-Lac.

39

C

40



|22| Conciliation des activités humaine
et de la nature, continuité de la mobilité douce

- Espaces publics: place, parc, sport, etc.
- Mobilité douce.
- Réseau de chemins de randonnée pédestre.

41

PROJET

Ici se déroulent les principaux enjeux

Le cadrage du plan plus détaillé a été choisi autour de cette partie du cours d'eau de l'Eau Froide car c'est ici que se jouent les enjeux les plus importants notamment en matière de foncier. En effet, une forte pression est mise sur des terrains, notamment communaux, dont les collectivités propriétaires aimeraient engranger des recettes financières à court terme. Par ailleurs, comme on l'a vu précédemment, le segment du cours d'eau depuis sa source jusqu'au village de Roche est par ailleurs resté dans son état naturel et ne nécessite pas véritablement d'intervention.

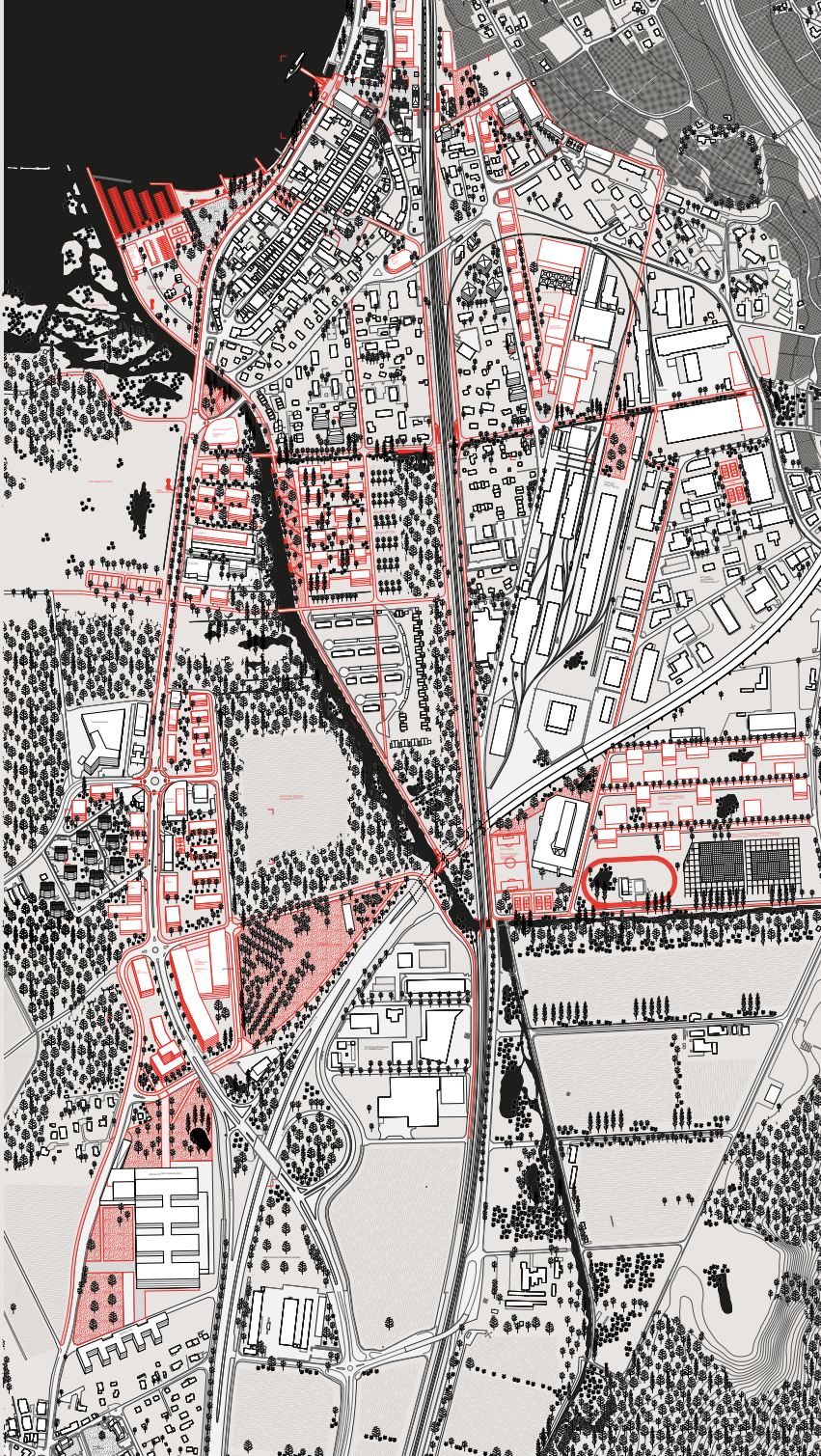
Il ne s'agit donc pas d'un projet d'architecture en soit, mais d'un projet à l'échelle du territoire, d'où une proposition de nouvelles constructions (en évidence en rouge sur le plan) plutôt générique, qui montrent une intention de situation, de types d'activités, de cadre de vie ou encore de densité, sans entrer non plus dans l'élaboration d'une morphologie et de gabarit strictes. Chacun de ces secteurs nécessiterait de faire l'objet d'un travail particulier et détaillé.

C

44

| 23 | Plan guide pour le Haut-Lac, 1:2000, réduction à 15%.

- | | | |
|---------------------------------|-------------|------------------------|
| Espace public et mobilité douce | Parc public | Bâtiment |
| Existant. | Existant. | Existant. |
| Requalifié. | Requalifié. | Requalifié ou nouveau. |
| Nouveau. | Nouveau. | |



Secteur de la Gare (Villeneuve): densification et restructuration des espaces urbains et de mobilité

Le secteur de la gare n'est pas directement en lien avec l'Eau Froide. Cependant, c'est un lieu très important car c'est en un nœud du système de mobilité douce avec la présence de la gare CFF et de la Compagnie générale de navigation (CGN). C'est aussi une contraction dans la topographie qui marque une limite du construit sur l'ancienne plaine marécageuse et le tissu de bâtiments plus dispersé, généralement individuel ou familiale qui se trouve sur le coteau viticole.

Ce quartier de la gare, dont le processus de densification débuté il y a une dizaine d'années n'a pas encore abouti, est actuellement plutôt un carrefour automobile et un parking en lien avec la gare et les commerces tout en étant sur un fort axe de transit vers Montreux par la route cantonale, le long de quais.

Le projet propose de reconsidérer cet espace en une véritable place de la gare qui connecte les quais et l'embarcadere CGN à la gare, mais aussi une valorisation des terrains CFF et communaux utilisés actuellement comme parking. Ces terrains pourraient accueillir des bâtiments mixtes de logement ou de bureaux ainsi que des commerces au rez-de-chaussée, notamment l'actuelle poste. La parcelle côté lac, communale, pourrait aussi être utilisée comme extension pour le Collège du Lac Sud. Le petit parc qui fait face au lac serait préservé et réaménagé.

Du côté est des voies de chemin de fer, une grande vélostation sécurisée serait installée pour les pendulaires qui travaillent dans la zone artisanale et industrielle. Le quartier serait densifié avec de nouvelles constructions, mais aussi en recyclant ce bâtiment CFF désaffecté qui pourrait accueillir la crèche qui se trouve actuellement dans des containers. Un parc prendrait place à l'endroit de la crèche actuelle, à côté du cimetière ainsi qu'un nouvel ensemble de bâtiments de logements familiaux qui se trouvent à proximité de la gare, des commerces et du collège.



|24| Situation actuelle (juillet 2020) du secteur de la Gare.



S1

PARKING
S-S,
100 P.

POSTE

1a

1b

1d

1b

1d

1f

1e

1g

1h

1e

ÉCOLE DE LA
TOUR ROUGE

1:2000

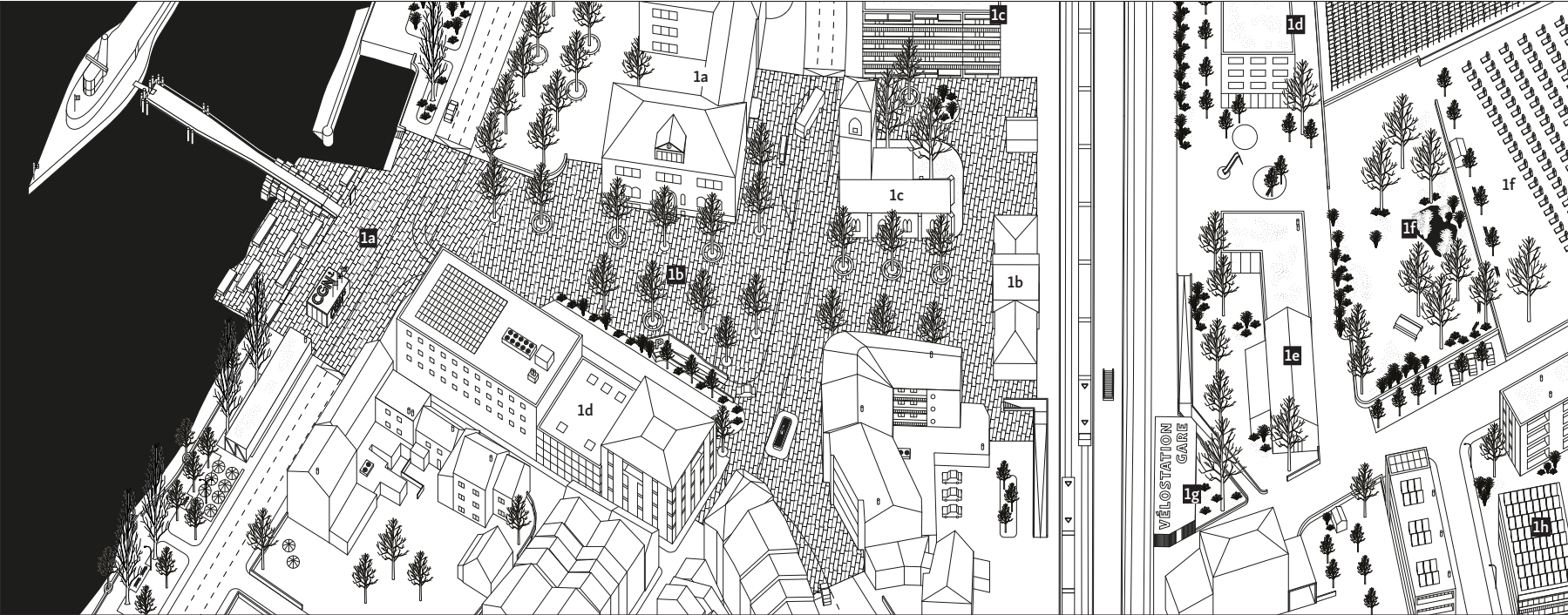
[25] Secteur 1, Gare (Villeneuve): densification et restructuration des espaces urbains et de mobilité

Projeté ou requalifié

- 1a Requalification de l'accès au lac, du débarcadère de la Compagnie générale de navigation (CGN) et construction d'un kiosque-billetterie.
- 1b Prolongement de la place de la gare jusqu'au lac et débarcadère CGN. Circulation réduite et mise en place d'une zone de rencontre.
- 1c Densification du quartier de la Gare: construction de trois bâtiments à usages mixtes sur des parcelles CFF et communale. Services (Poste) et commerces aux rez-de-chaussée. Logements ou bureaux dans les étages. Parking-relais (P+R) en sous-terrain.
- 1d Densification du quartier de la Gare: construction d'un bâtiment de logements sur une parcelle CFF.
- 1e Transformation et extension d'un ancien bâtiment CFF en garderie et crèche.
- 1f Création d'un parc sur l'emplacement de l'ancienne crèche provisoire (containers).
- 1g Construction d'une vélostation pour les pendulaires.
- 1h Densification du quartier de la Gare: construction de quatre bâtiments de logement, démolition de deux villas individuelles et d'un bâtiment à deux logements.

Existant

- 1a Collège du Lac Sud.
- 1b Gare de Villeneuve.
- 1c Office du tourisme.
- 1d Centre commercial et administratif.
- 1e Collège de la Tour-Rouge, bibliothèque scolaire et infrastructure sportives.
- 1f Cimetière communal de Villeneuve.



Secteur *Le Pré au Comte* (Villeneuve): nœud de connexion entre des activités humaines hétérogènes et des écosystèmes naturels

Le secteur *Le Pré au Comte* est un lieu peu attractif et hétérogène où se côtoient des immeubles, des villas, des bâtiments pour l'artisanat, le commercial ou l'industrie. Une mixité au niveau d'un quartier, mais dont aucun élément ne permet de rattacher ces différentes activités entre-elles. Les habitants des villas se cachent derrière leur haie de thuya, les employés de Bombardier derrière de hauts grillages. Il n'y a aucun bistro, aucun lieu attractif pour une pause de midi.

Au milieu de ce secteur, le *Pissot*, un affluent de l'Eau Froide, est actuellement enterré sur une partie et non ouvert au public dans la partie industrielle. Le projet propose d'utiliser la renaturation de ce petit cours d'eau pour générer une nouvelle mini-centralité autour d'une place. Le renforcement avec des bâtiments de logement de l'axe en direction de la gare viendrait compléter un espace triangulaire de transition entre le logement et l'artisanat, puis l'industriel. Une sorte de parc artisanal ouvert avec le recyclage d'une belle structure industrielle en halle de marché. Un café donnerait sur la place tandis que de hauts peupliers marqueraient la présence de l'eau. Des espaces communs de pause seraient créés dans ce lieu de production, mais aussi de petits endroits laissés à la biodiversité par-ci par-là.



[26] Situation actuelle (juillet 2020)
du secteur *Le Pré au Comte*.



HALLE DE MARCHÉ

ACTIVITÉS
ARTISANALES

LE PRÉ AU COMTE

LE PRÉ DU BRUIT

PARKING
VELOS

PARC

1:2000

[27] Secteur 2, *Le Pré au Comte* (Villeneuve): nœud de connexion entre des activités humaines hétérogènes et des écosystèmes naturels

Projeté ou requalifié

2a Densification à proximité de la Gare: construction d'un quartier mixte de transition entre du logement et de l'industrie. Une promenade arborée, ponctuée par un bâtiment industriel requalifié en halle de marché artisanal, assure le lien entre une série de bâtiments de logement à une série de bâtiments d'activités artisanales, puis industrielles (est).

2b Une place pour tous qui fait office de nœud entre différents milieux hétérogènes: logements individuels ou collectifs, artisanat, industrie, nature (Pissot).

2c Renaturation du Pissot: élargissement et remise à ciel ouvert de certains secteurs canalisés. Connexion de deux quartiers et de la zone industrielle en mobilité douce.

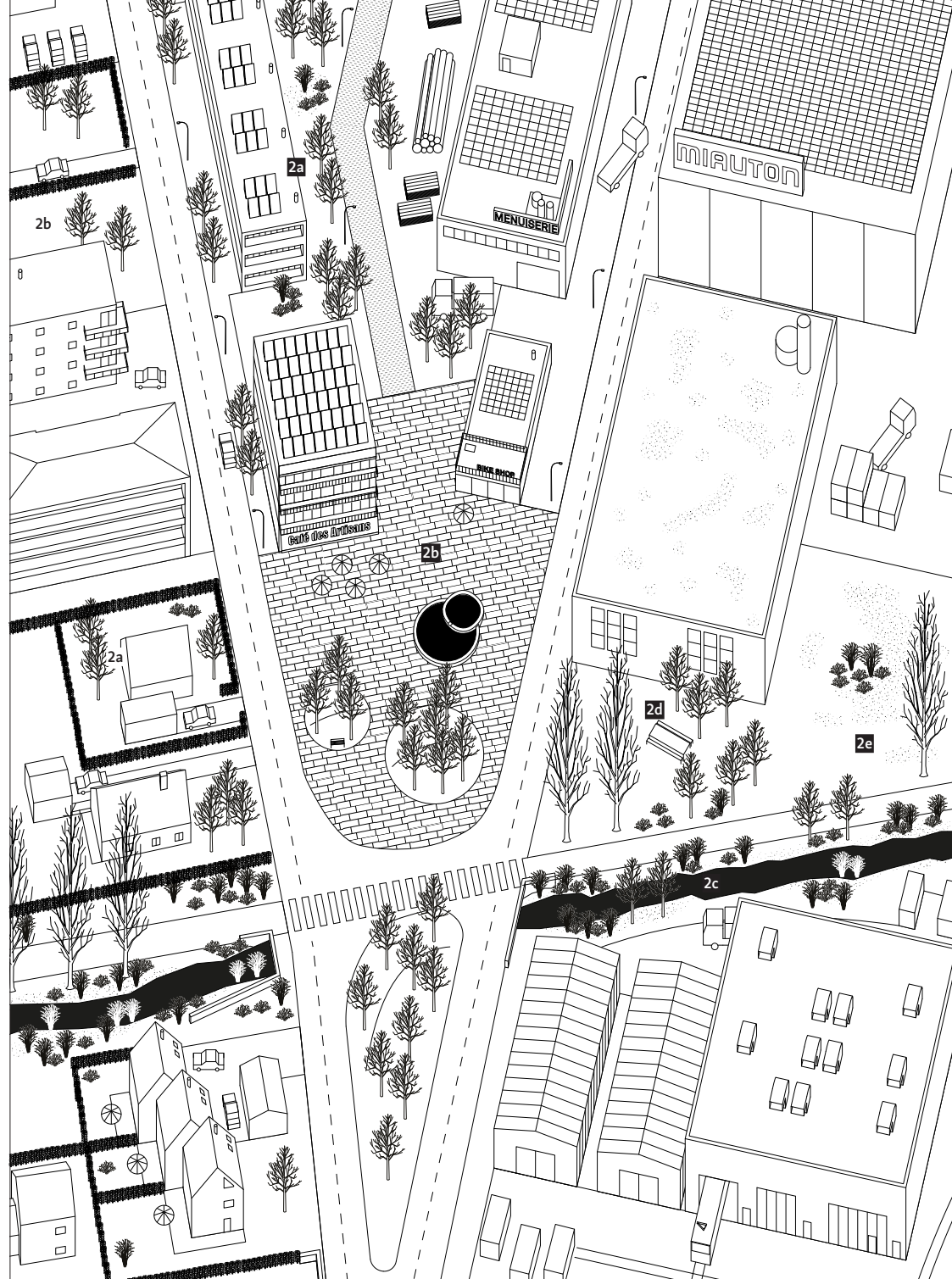
2d Des espaces de détente et de loisirs pour les travailleurs et les habitants prennent place dans la zone industrielle.

2e La biodiversité reprend peu à peu place dans les interstices de la zone industrielle.

Existant

2a Le grand potentiel en biodiversité des zones villas doit être mieux compris par la population. Les prairies fleuries et les haies mixtes indigènes doivent devenir la norme.

2b Les concierges et jardiniers des logements collectifs doivent aussi changer certaines habitudes: tonte de l'entier de la pelouse, usage de désherbants, etc.



Secteur La Tronchenaz (Villeneuve): renaturation de cours d'eau et construction d'un éco-quartier

En suivant le Pissot en direction de l'Eau Froide, un passage sous les voies CFF serait aménagé pour connecter les quartiers alentours entre eux. Le tronçon du Pissot qui est actuellement complètement enterré bénéficierait d'une remise à ciel ouvert (voir coupe pp. 62-63).

Un quartier de logement de moyenne densité, qui comprend des immeubles et des villas, se trouve sur le côté droit du Pissot tandis que sur la gauche prennent place des sols compacts de sports et de parking.

Le projet propose un nouvel éco-quartier afin de valoriser ces terrains. Il s'étendrait du bois de La Tronchenaz, qui serait renforcé par le projet, à l'Eau Froide, dont la berge renaturée accueillerait un parc tout en longueur.

L'endroit étant sur une zone potentiellement inondable, les constructions ont le principe d'être surélevée de quelques dizaines de centimètres. Le nouveau quartier est donc structuré sur une trame de noues qui coulent en direction de l'Eau Froide. Un système que l'on perçoit plus ou moins clairement de l'autre côté du cours d'eau où des bâtiments ont été réalisés il y a quelques années.

L'espace commun du parc sur la rive droite de l'Eau froide accueillerait par exemple des gradins pour la population tandis que l'autre côté serait laissé plus naturel, favorisant la faune ou encore la reproduction de poissons ou d'amphibiens.

La coupe transversale de principe (figure |32|) montre le nouvel écoquartier sur la rive droite de l'Eau Froide, l'Eau froide renaturée, ainsi que la restructuration des terrains entre la rivière et la route cantonale. Cette portion est déjà construite en partie, principalement des bâtiments commerciaux. Le projet propose de compléter ces derniers par des bâtiments de logement et d'activités apportant ainsi une certaine mixité.

La coupe (figure |32|) présente aussi le traitement de la route cantonale, actuellement composée de trois voies de circulation ainsi que d'une route de desserte de chaque côté. Le projet propose de convertir ces routes de desserte pour la mobilité douce ainsi que d'ajouter une arborisation comme protection solaire pour l'été.

Finalement le secteur des Saviez, qui est en attente d'être construit, serait laissé à l'état naturel, sous la forme de pré humide en lien avec la réserve naturelle. La route cantonale deviendrait ainsi une délimitation claire de l'urbanisation.



|28| Situation actuelle (juillet 2020)
du secteur La Tronchenaz.



PARC

SALLE POLYVALENTE
PARKING S-S.
100 P.

53

2a

2b

LE PISSOT

R+4
LOGEMENTS
+ ACTIVITES

2N
LOGEMENTS

ACTIVITES

ACTIVITES

ACTIVITES

3a

LA TRONCHENAZ

3b

3c

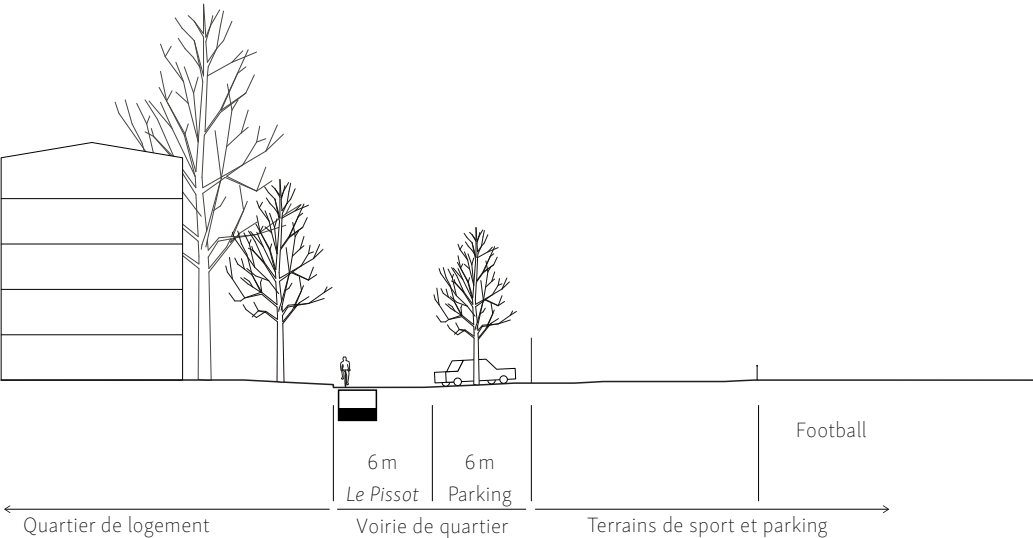
POTAGERS COLLECTIFS

BOIS DE LA TRONCHENAZ

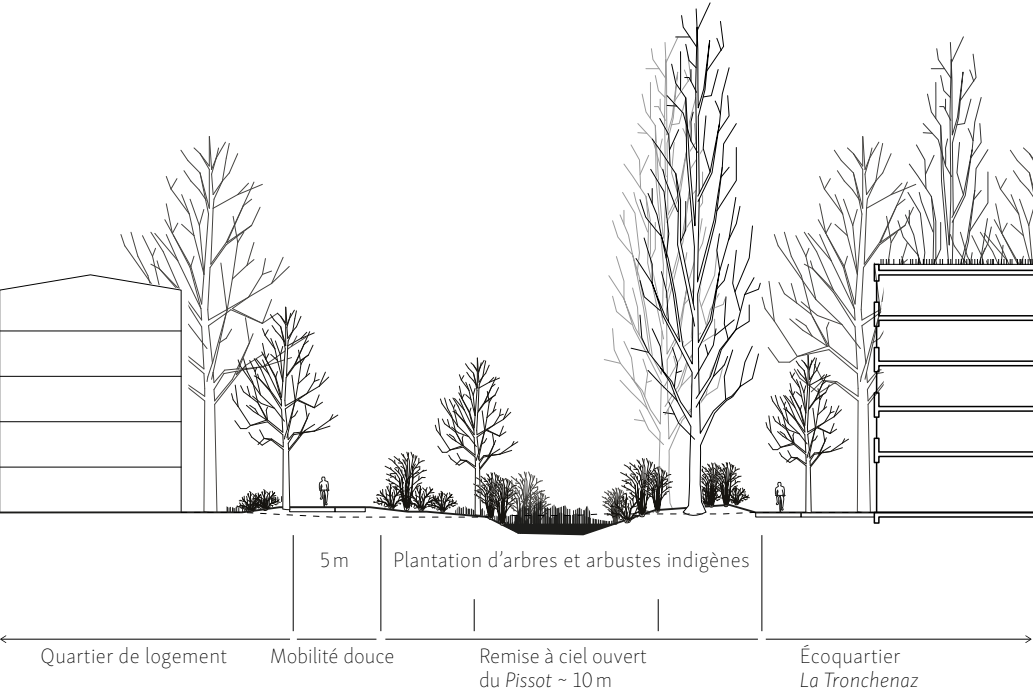
VERGER HAUTE-TIGE

POTAGERS COLLECTIFS

1:2000



[29] Coupe de la situation actuelle sur le Chemin du Pissot, dans le quartier de La Tronchenaz. 1:500



[30] Coupe de principe de la remise à ciel ouvert du Pissot et de l'activation de la mobilité douce sur le Chemin du Pissot. À droite, prend place l'écoquartier projeté La Tronchenaz. 1:500

|31| Secteur 3, La Tronchenaz (Villeneuve): renaturation de cours d'eau et construction d'un éco-quartier

Projeté ou requalifié

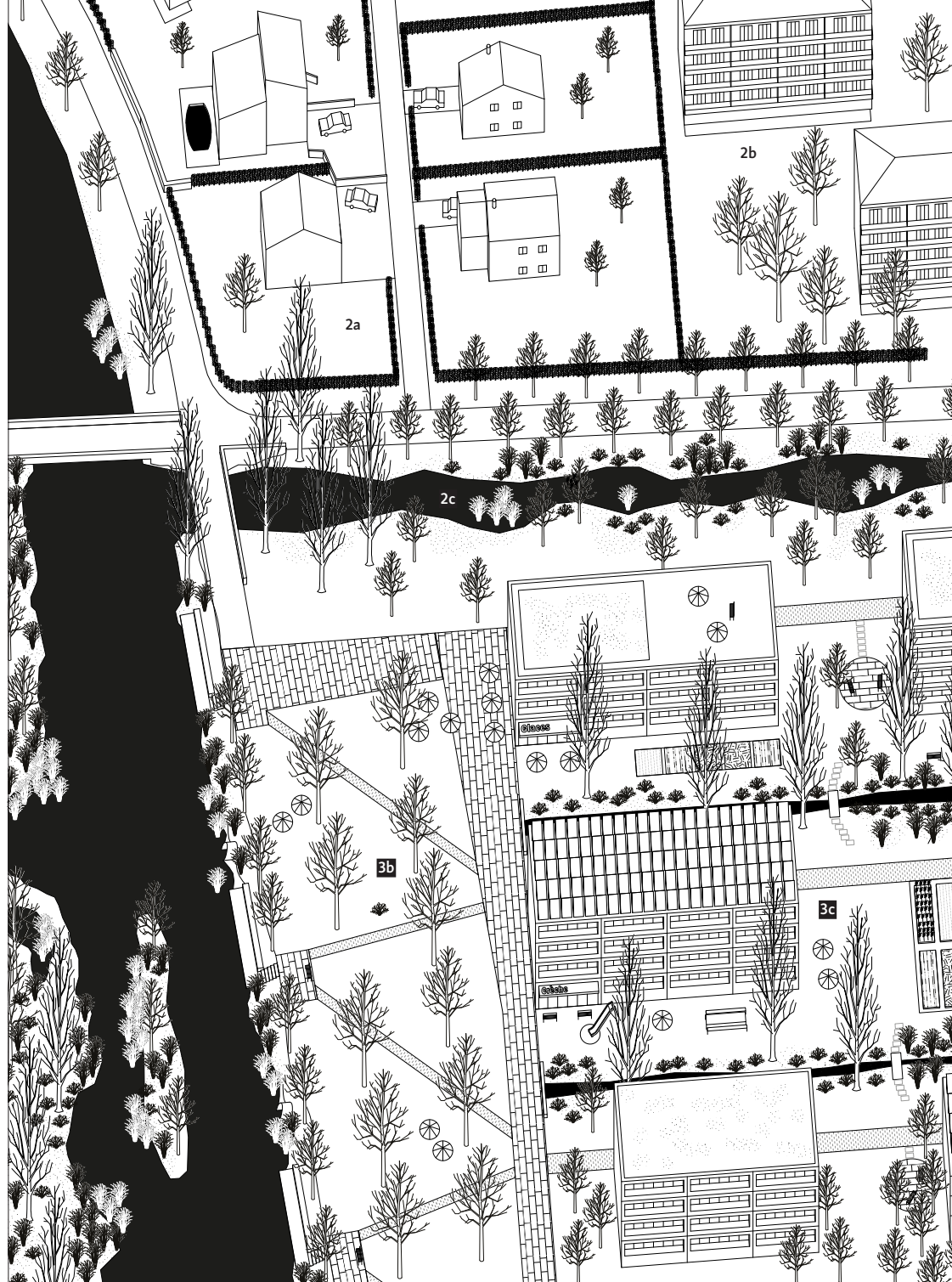
- 3a** Renaturation de l'Eau Froide: élargissement, création de berges à pentes variées et d'un lit mineur, plantation d'essences arbustives indigènes. Aménagement de gradins pour la détente et la contemplation.
- 3b** Création d'un parc arboré sur la rive droite de l'Eau Froide.
- 3c** Utilisation de sols compacts: construction d'un éco-quartier de logement sur une surface de parking et de terrains de sports. Drainage du sol avec des noues connectées à l'Eau Froide. Activités aux rez-de-chaussée des bâtiments côté parc arboré. Jardins potagers et verger collectifs, renforcement du bois de la Tronchenaz à l'est.

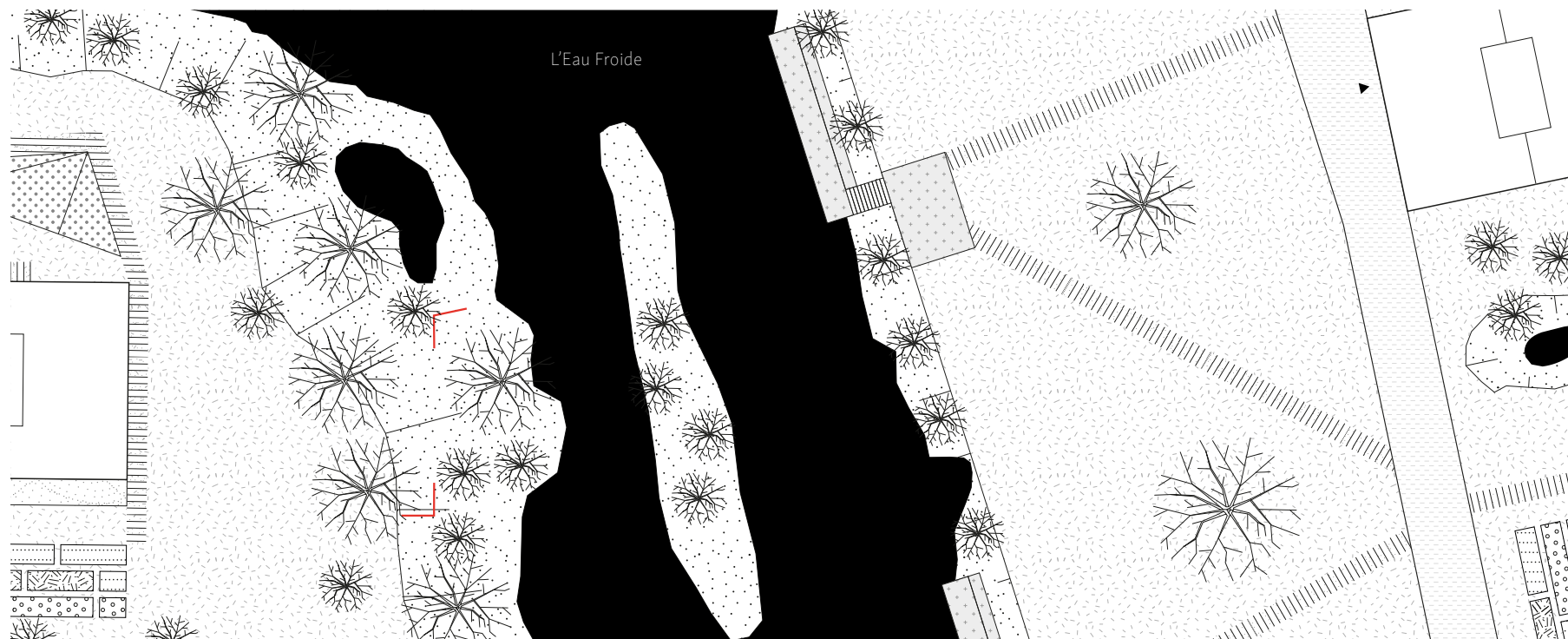
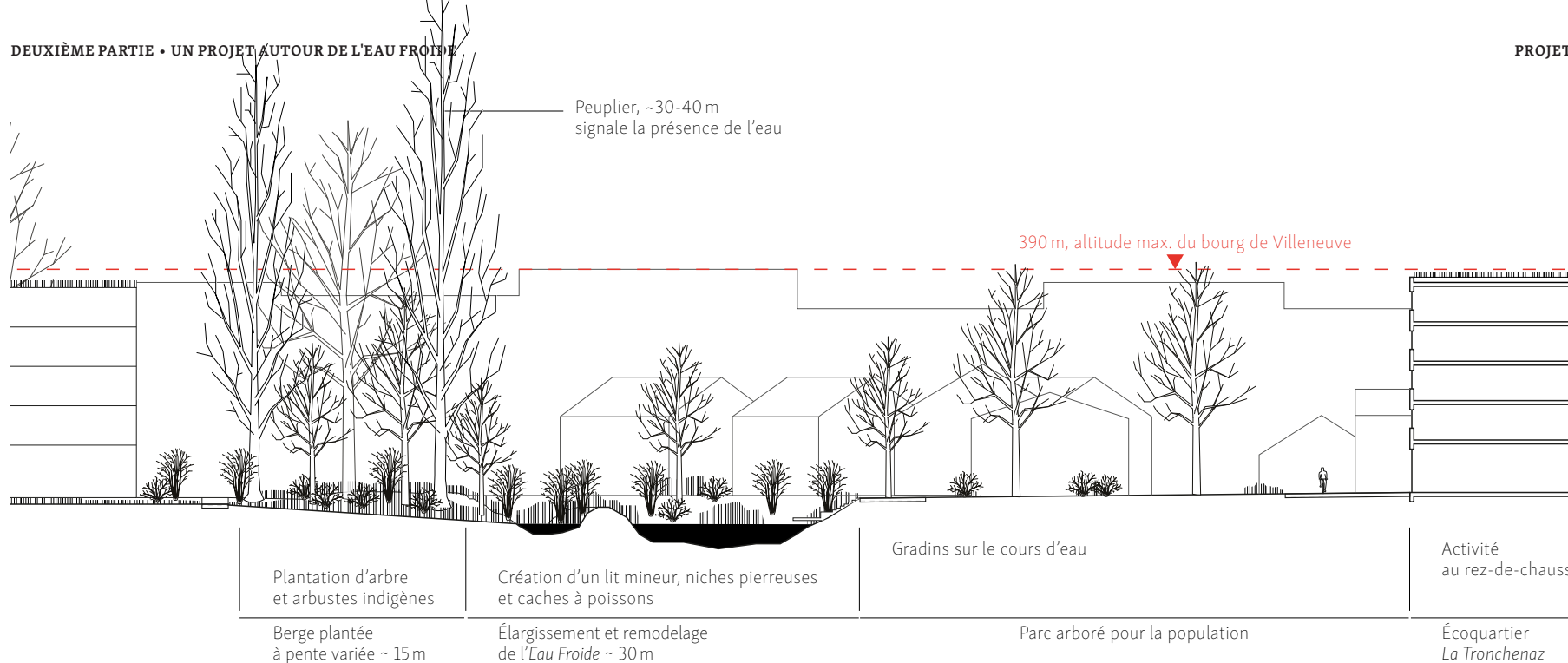
Existant

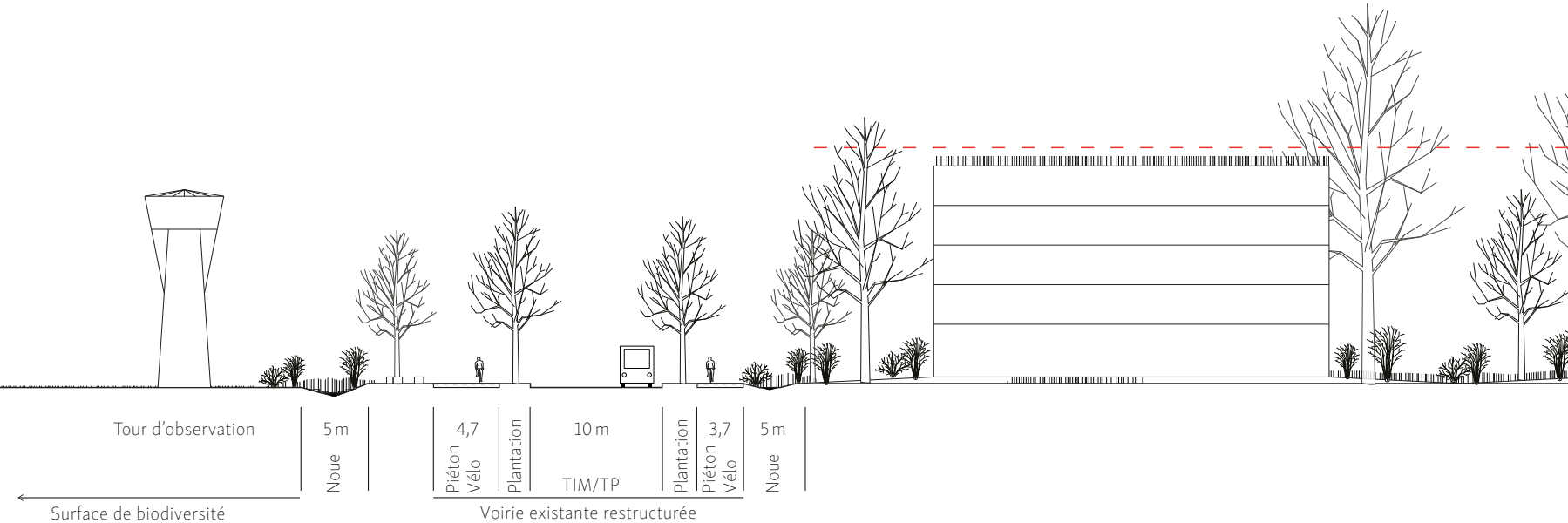
- 2a** Le grand potentiel en biodiversité des zones villas doit être mieux compris par la population. Les prairies fleuries et les haies mixtes indigènes doivent devenir la norme.
- 2b** Les concierges et jardiniers des logements collectifs doivent aussi changer certaines habitudes: tonte de l'entier de la pelouse, usage de désherbants, etc.

|32| Pages 66 à 71, coupe et plan de principe depuis l'écoquartier projeté La Tronchenaz à la réserve naturelle des Grangettes: écoquartier projeté La Tronchenaz et ses espaces publics; renaturation de l'Eau Froide, densification et restructuration du bâti actuel sur la rive gauche de l'Eau Froide; activation de la mobilité douce sur la route cantonale; maintien définitif du pré humide des Saviez.

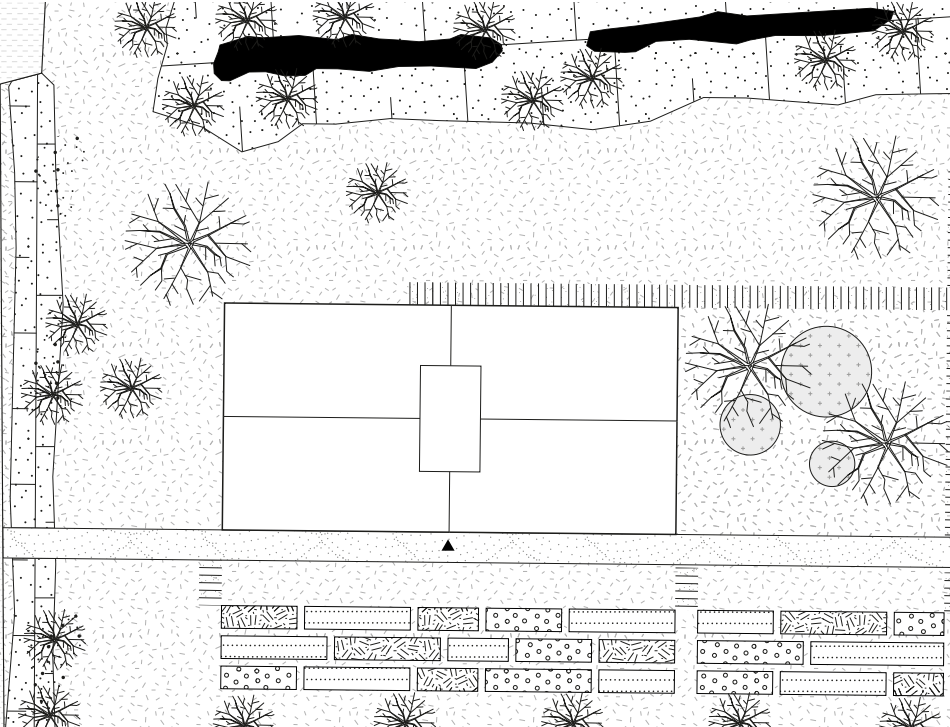
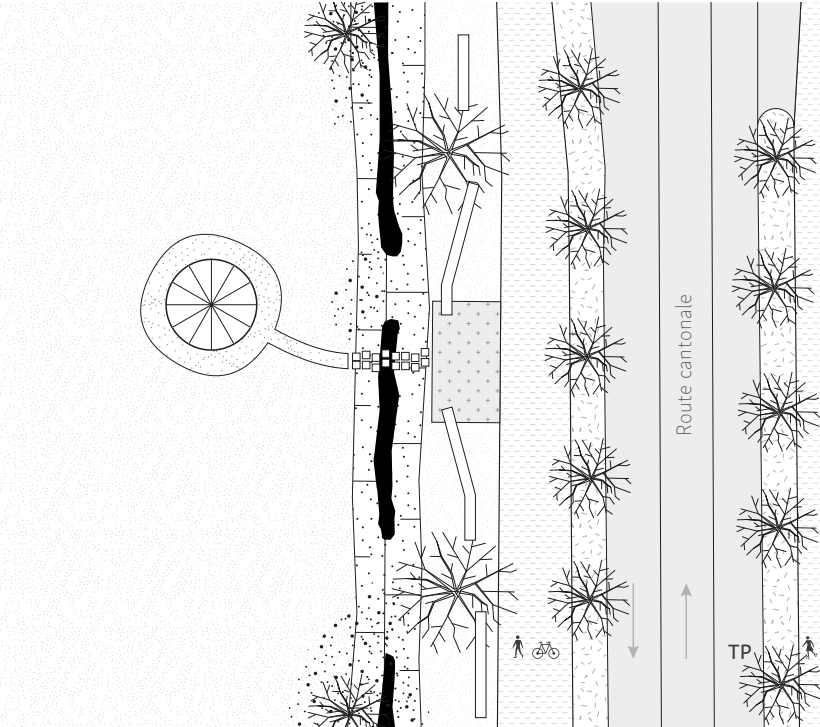
1:500

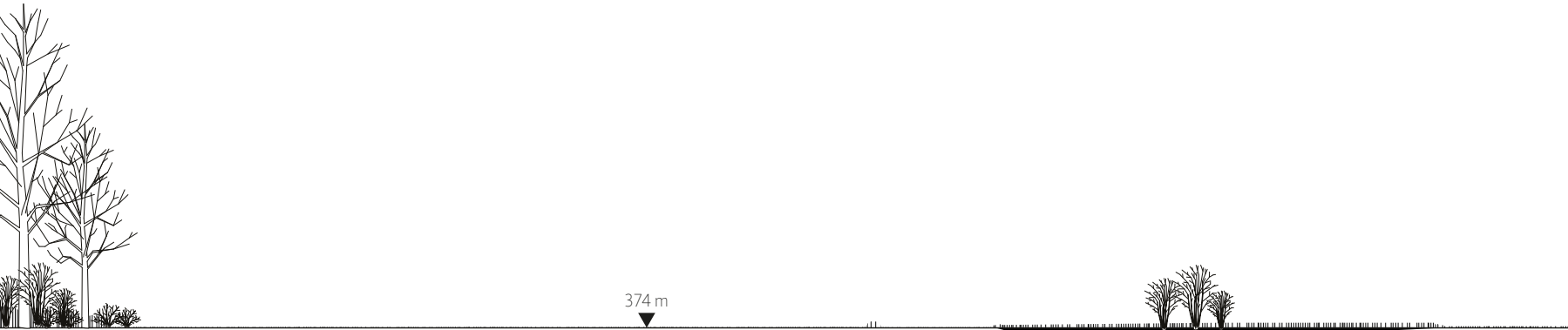






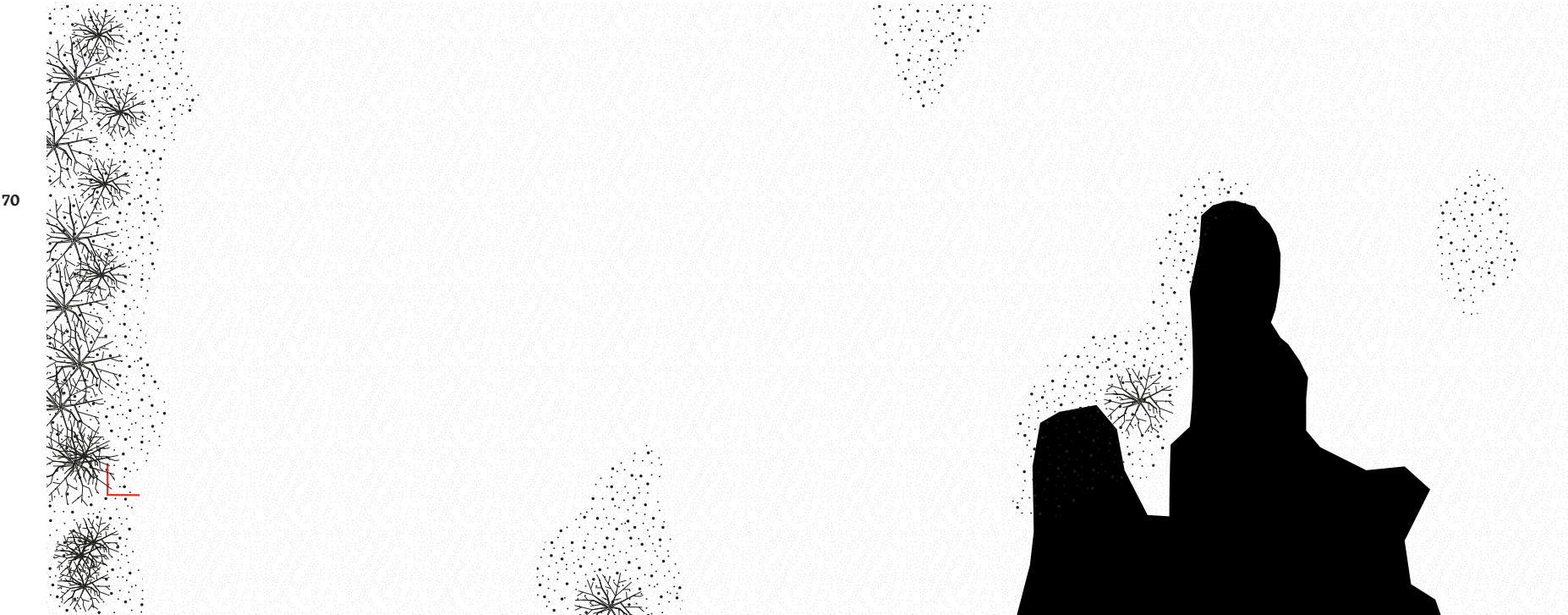
C





C ← Réserve naturelle des Grangettes

← Surface de biodiversité, pré humide des Saviez



Secteur *La Croisée* (Noville): propagation de la nature à travers les quartiers

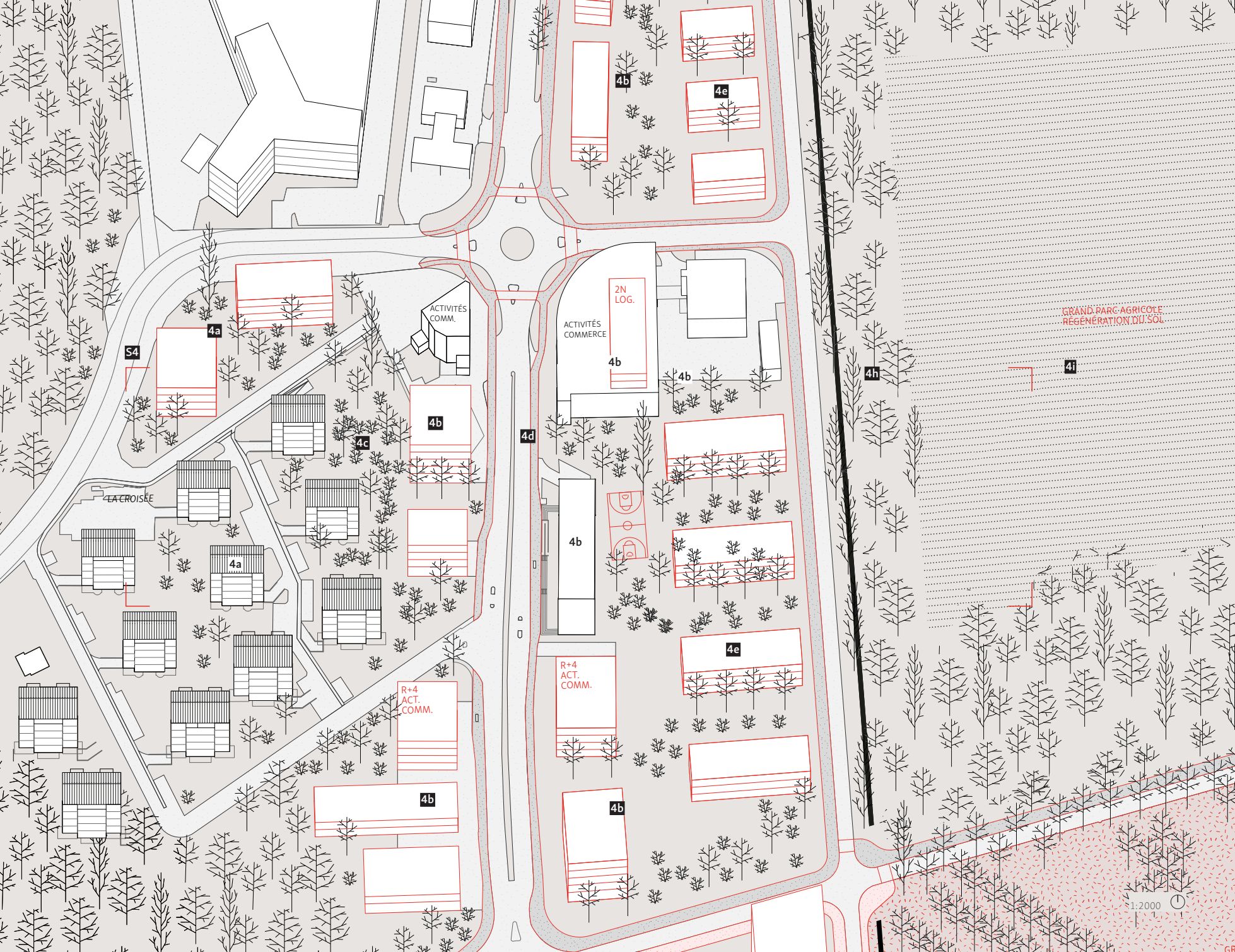
Le secteur de *La Croisée* s'établit de part et d'autre de la route cantonale. Comme les Saviez et la partie de *La Tronchenaz* à droite de l'Eau Froide, il se trouve sur la commune de Noville, dont le village se situe à environ 1,5 km à vol d'oiseau. C'est l'un des secteurs les plus compliqué, politiquement du moins, car les terrains communaux sont vendus aux promoteurs sans vraiment d'exigences de qualité urbaine. Sur le kilomètre de cet axe de la route cantonale, point d'entrée sud de l'agglomération Rivelac, on trouve par exemple cinq supermarchés, cinq stations essence, quatre fastfoods. Au milieu de cet univers entièrement dédié à l'automobile, on trouve quelques activités tertiaires et un quartier de logement récent.

Le projet veut réordonner un peu ce secteur avec une série de nouveau bâtiments d'activités en bordure de la route cantonale qui compléterait ceux qui sont actuellement présents. De chaque côté, en retrait, les ensembles de logement existants seraient renforcés. Un entre-deux protégé, mais ouvert, proposerait des activités de loisir, de détente, des potagers collectifs ou encore des places de jeux.

À la hauteur de ce secteur, à l'est, un grand terrain, une ancienne décharge, deviendrait après le traitement et avec la régénération de son sol, une grande poche verte en lien avec l'Eau Froide qui nourrirait les quartiers en éléments naturels dont les plantations assureraient une continuité directe avec la réserve naturelle qui se trouve à l'ouest.



|33| Situation actuelle (juillet 2019) du secteur *La Croisée*.



GRAND PARC AGRICOLE
RÉGÉNÉRATION DU SOL

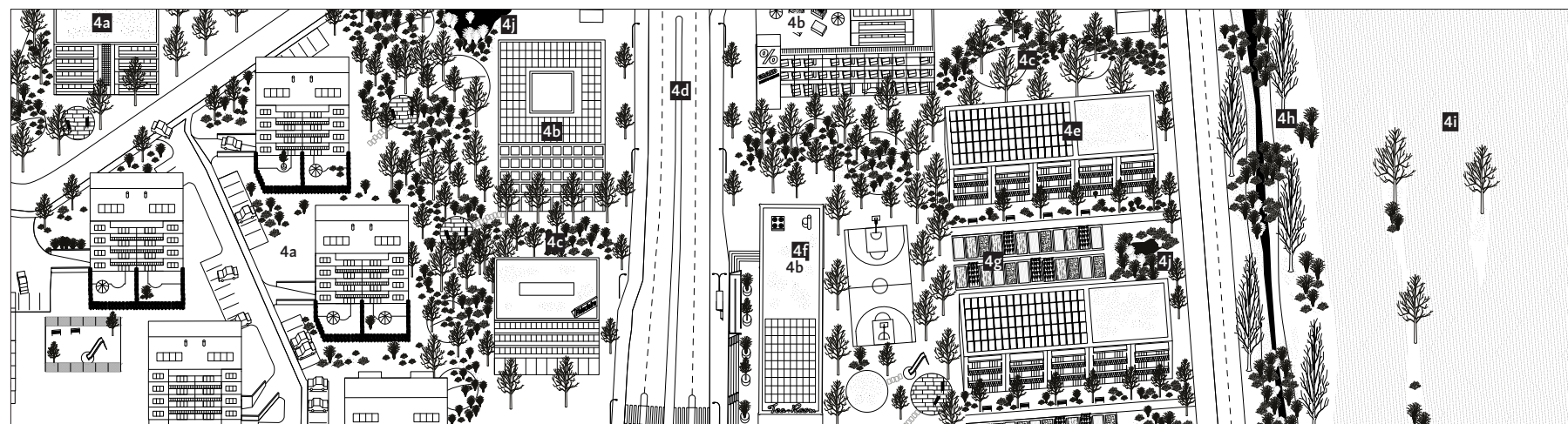
| 34 | Secteur 4, La Croisée (Noville): propagation de la nature à travers les quartiers

Projeté ou requalifié

- 4a** Construction de deux bâtiments de logements collectifs en retrait de la route cantonale.
- 4b** Construction de bâtiment d'activités tertiaires en bordure de la route cantonale.
- 4c** Propagation de la nature entre les bâtiments sous l'impulsion de nouvelles constructions réglementées.
- 4d** Requalification de la route cantonale: utilisation des routes de desserte pour la mobilité douce, renforcement des transports publics.
- 4e** Construction d'une série de bâtiments de logements en retrait de la route cantonale.
- 4f** Loisirs et activités sportives.
- 4g** Potagers collectifs entre les bâtiments de logements.
- 4h** Renforcement du cordon boisé.
- 4i** Traitement et régénération du sol d'une ancienne décharge.
- 4j** Plan d'eau favorisant le passage de la faune à travers les quartiers.

Existant

- 4a** Ensemble d'immeubles de logement.
- 4b** Bâtiments d'activités tertiaires.



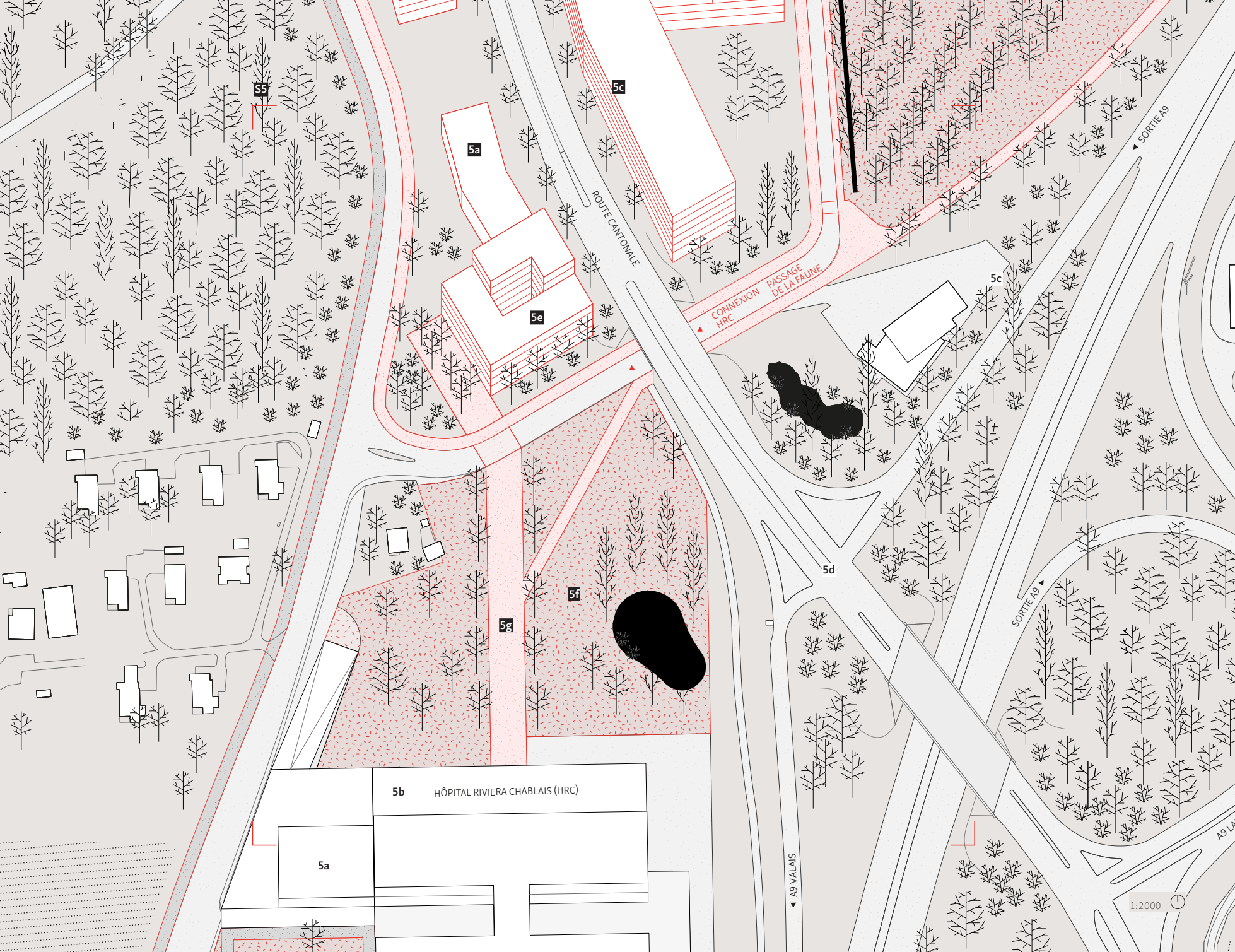
Secteur Praz-Riond (Rennaz): un grand parc public

Le secteur *Praz-Riond* se situe au niveau de l'autoroute et l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) récemment construit, sur la commune de Rennaz. Le pourtour de ce dernier est majoritairement occupé par du parking, qu'il soit pour les visiteurs ou pour les visiteurs des patients. Au nord-est, un important parking prend aussi place autour d'un centre commercial parking. Le projet propose de construire deux bâtiments clé du projet. Un nouveau centre commercial compact, en lien direct avec l'autoroute, rassemblerait différentes surfaces commerciales. Il prendrait place au-dessus de plusieurs niveaux de parking qui serviraient autant au centre lui-même qu'à l'hôpital. Le second bâtiment est l'hôtel des patients qui accueillerait différentes activités, notamment en lien avec l'hôpital.

Les 70 hectares actuels de parking, commerciaux, ou autour de l'hôpital, pourraient ainsi être convertis en un grand parc pour la population et pour les visiteurs et patients de l'hôpital. De nouvelles plantations viendraient compléter les arbres conservés du parking commercial. Le passage existant sous la route cantonale serait élargi et permettrait à nouveau une connexion entre l'Eau Froide et la réserve naturelle des Grangettes.



[35] Situation actuelle (juillet 2019) du secteur Praz-Riond.



5b

HÔPITAL RIVIERA CHABLAIS (HRC)

5a

5a

5e

5c

5f

5g

5d

5c

CONNECTION
HRC

PASSAGE
DE LA FAUNE

SORTIE A9

1:2000

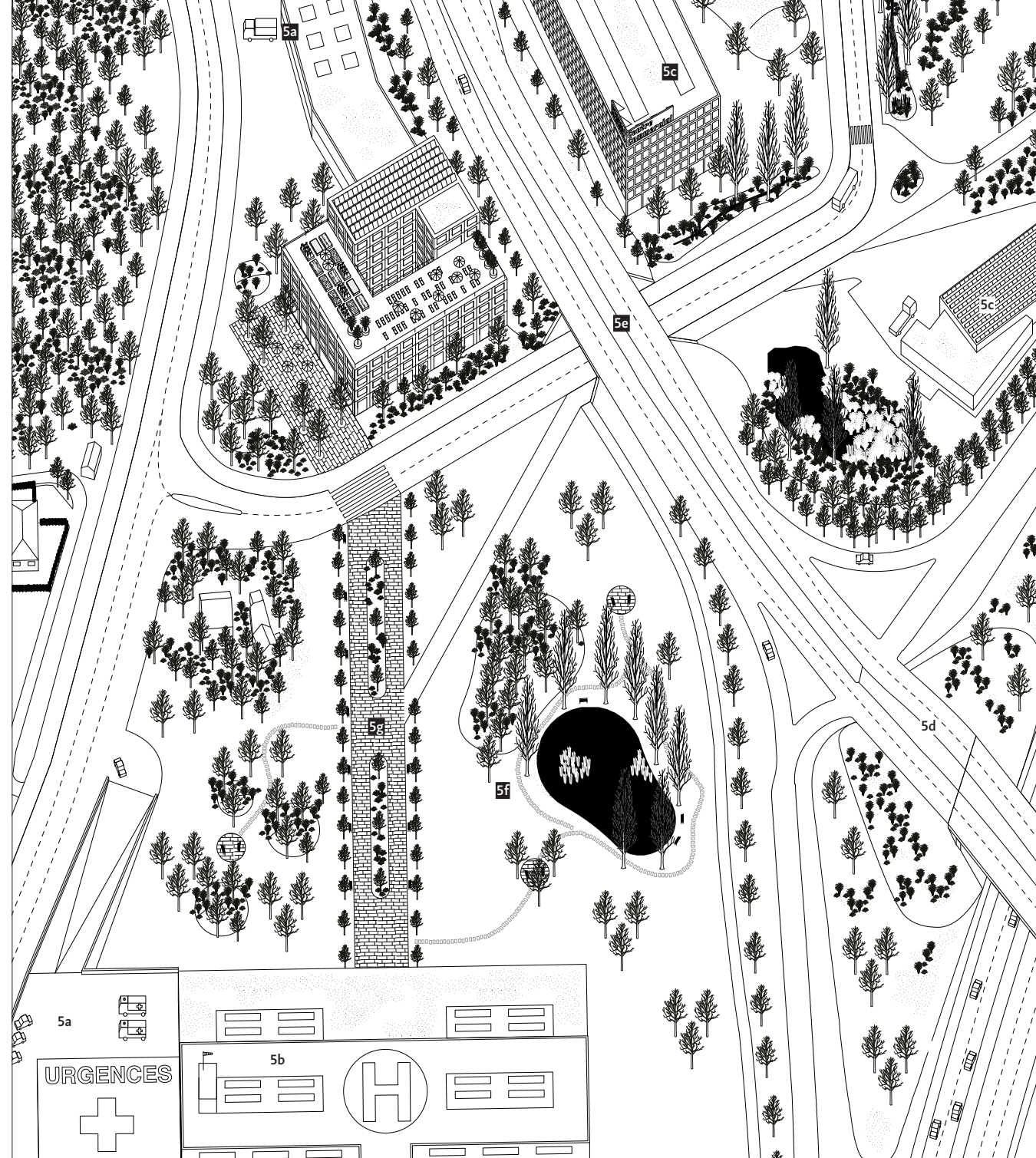
|36| Secteur 5, Praz-Riond (Rennaz): un grand parc public

Projeté ou requalifié

- 5a** Bâtiment de production et services pour le site hospitalier.
- 5b** Hôtel des patients, remise en forme, administration et services pour le site hospitalier.
- 5c** Regroupement d'activités administratives et commerciales dans un bâtiment compact connecté directement à l'autoroute, mais aussi aux transports publics reliant Villeneuve à l'hôpital. Parking en sous-sol, aussi pour l'hôpital.
- 5d** Transformation du parking de l'ancien centre commercial de Rennaz en un grand parc arboré (conservation des arbres du parking). Assure une connexion entre l'Eau Froide et les bois de la plaine agricole du delta du Rhône.
- 5e** Élargissement du passage sous la route cantonale pour favoriser les différents usages: route, mobilité douce, passage de la faune.
- 5f** Transformation du parking des employés de l'hôpital (déplacé sous le bâtiment 5c) en un vaste parc de détente.
- 5g** Promenade vers l'hôtel des patients, connexion au nord-est aux transports publics et au parking.

Existant

- 5a** Urgences.
- 5b** Hôpital Riviera-Chablais (HRC).
- 5c** Service de défense incendie et secours (SDIS) du Haut-Lac.
- 5d** Sortie de Villeneuve, autoroute A9.



Ce parcours à travers ces différents secteurs avait pour objectif de montrer l'intention du projet qui est de partir de la renaturation de l'Eau Froide, qui serait soutenue à un niveau de planification plus haut que celui des communes, c'est-à-dire de l'agglomération et du canton. Ce cours d'eau deviendrait un élément structurant pour le Haut-Lac et générerait une série d'interventions sur les secteurs alentours dans une direction plus favorable à la transition environnementale que ce qui s'opère actuellement, avec la construction d'espaces publics, l'activation de la mobilité douce et une conciliation entre la nécessité de densifier et de renforcer les milieux naturels.



